

République Algérienne Démocratique et Populaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTER DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABOU BEKER BELKAID
FACULTE DE MEDECINE
Dr. B. BENZERDJEB - TLEMCEM



وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي
جامعة ابو بكر بلقايد
كلية الطب د.ب.بن
زرجب_تلمسان

DEPARTEMENT DE MEDECINE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR
L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE

THÈME :

L'éthique de l'apprentissage en science médicale, à la faculté de médecine de Tlemcen. Une réflexion sur les droits et les devoirs de l'étudiant à travers la charte de déontologie et d'éthique universitaire

Présenté par :

BOUGHALEM Nassima Farida
TAYEB Kheira

Encadrant :

Dr. KERROUCHE Oussama

Année universitaire 2021 – 2022

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABREVIATIONS

LISTE DES MOTS TRADUITS EN ARABE

LISTE DES GRAPHIQUES

INTRODUCTION

1. GENERALITES

1.1. DEFINITIONS ET CONNOTATIONS :

1.2. HISTOIRE DE L'ETHIQUE UNIVERSITAIRE :

1.3. BASES REGLEMENTAIRE DE L'ETHIQUE DE L'ENSEIGNENT UNIVERSITAIRE

1.3.1. DANS LE MONDE

1.3.1.1. L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

1.3.1.2. La Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Médecine d'Expression Française «

1.3.1.3. L'observatoire de la responsabilité sociale des universités

1.3.2. EN ALGERIE

1.3.2.1. Statut de l'étudiant universitaire :

1.3.2.2. Décret n° 86-61 du 25 mars 1986 fixant les conditions d'admission, d'études et de prise en charge des étudiants et stagiaires étrangers

1.3.2.3. Charte d'éthique et de déontologie universitaires :

1.4. TACHES ET OBLIGATIONS DES INTERVENANTS DANS L'ETHIQUE UNIVERSITAIRE ALGERIENNE

1.4.1. INSTITUTIONS :

1.4.1.1. Le ministère de l'enseignement supérieur

1.4.1.2. L'université

1.4.1.3. La faculté de médecine

1.4.1.4. Les structures en relation directe avec les étudiants

1.4.2. LES ACTEURS :

1.4.2.1. L'étudiant

1.4.2.2. L'enseignants-chercheurs

1.4.2.3. L'administration

1.5. RELATIONS « ETUDIANT-ENSEIGNANTS-ADMINISTRATION » :

1.1.1. La relation de l'étudiant avec l'enseignant

1.1.2. La relation de l'étudiant avec ces camarades :

1.1.3. La relation de l'étudiant avec l'administration :

2. PROBLEMATIQUE

3. MATERIELS ET METHODES

3.1. La définition de phénomène étudié

3.1.1. Information actuelles sur le sujet

3.1.2. Objectifs de l'étude

- 4.2.4.8. selon un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus
- 4.2.5. La réparation dans le département médecine
 - 4.2.5.1. selon les connaissances générales sur la morale, éthique et l'éthique universitaire
 - 4.2.5.2. selon les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université
 - 4.2.5.3. selon la lecture de la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire
 - 4.2.5.4. selon les connaissances sur le statut de l'étudiant
 - 4.2.5.5. selon les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université
 - 4.2.5.6. selon la connaissance sur la relation enseignants-étudiant
 - 4.2.5.7. selon un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus

5. DISCUSSION

5.1. Intérêt de l'étude :

5.2. Validité interne :

5.2.1. Les limites de l'étude :

5.2.1.1. Biais de section :

5.2.1.2. Biais de mesure :

5.2.2. Les forces de notre étude :

5.3. Validité externe :

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXE

RESUME

Remerciements

En préambule à ce mémoire nous tenons à remercier notre encadreur Dr. KERROUCHE Oussama pour sa disponibilité, son dévouement et ses encouragements. Il a orienté notre recherche avec patience et grande sagesse.

Nous aimerions également exprimer notre gratitude à tous les enseignants du Département de Médecine.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre nous ont aidés à la réalisation de ce modeste travail.

Liste des acronymes et des abréviations

Art : article.

CEFM : Charte de l'éthique des facultés de médecine.

CHU : Centre hospitalo-universitaire.

CIDMEF : Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Médecine d'Expression Française.

MESRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

ORSU : Observatoire De La Responsabilité Sociale Des Universités.

UMC : Urgences médico-chirurgicales.

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Liste des mots traduits en arabe

La morale:	الفضيلة
L'éthique :	القيم
La déontologie :	أدبيات المهنة
La Loi :	التشريع
La charte :	الميثاق
Le code :	قانون
Le décret exécutif :	المرسوم التنفيذي
L'arrêté:	قرار
Le serment :	الحلف
La profession :	المهنة

Liste des graphiques

- Graphique 1** : Répartition des étudiants selon l'échantillon choisi
- Graphique 2** : Répartition des étudiants selon le département de médecine
- Graphique 3** : Répartition des étudiants selon le département de pharmacie (DF)
- Graphique 4** : Répartition des étudiants selon le département de médecine dentaire (MD)
- Graphique 5** : Répartition des étudiants selon les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire(DF)
- Graphique 6** : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université (DF)
- Graphique 7** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les instances et le règlement (DF)
- Graphique 8** : Réponses des étudiants sur la charte de l'éthique et de déontologie universitaire (DF)
- Graphique 9** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur le statut de l'étudiant (DF)
- Graphique 10** : Réponses des étudiants sur la connaissance des droits de l'étudiant à l'université (DF)
- Graphique 11** : Les droits de l'étudiant à l'université (DF)
- Graphique 12** : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs de l'étudiant à l'université (DF)
- Graphique 13** : Les droits de l'étudiant à l'université (DF)
- Graphique 14** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur sur la relation enseignants-étudiants (DF)
- Graphique 15** : Réponses des étudiants sur la confrontation à des problèmes d'ordre éthique à la faculté (DF)
- Graphique 16** : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique avec un enseignant (DF)
- Graphique 17** : Les problèmes d'ordre éthique à la faculté (DF)
- Graphique 18** : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire (MD)
- Graphique 19** : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université (MD)
- Graphique 20** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les instances (MD)
- Graphique 21** : Réponses des étudiants sur la lecture de la charte de l'éthique et de déontologie universitaire (MD)
- Graphique 22** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur le statut de l'étudiant (MD)
- Graphique 23** : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université (MD)
- Graphique 24** : Réponses des étudiants sur les droits à l'université (MD)
- Graphique 25** : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs à l'université (MD)
- Graphique 26** : Les devoirs des étudiants à l'université (MD)
- Graphique 27** : Réponses des étudiants sur connaissance la sur la relation enseignants-étudiants (MD)
- Graphique 28** : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus (DF)
- Graphique 29** : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant (DF)
- Graphique 30** : Les problèmes d'ordre éthique à la faculté (DF)

Graphique 31 : Réponses des étudiants sur les connaissances générales de la morale, éthique et l'éthique universitaire (DM)

Graphique 32 : Réponses des étudiants sur l'éthique de l'enseignement de la médecine (DM)

Graphique 33 : Réponses des étudiants sur les connaissances des instances (DM)

Graphique 34 : Réponses des étudiants sur la lecture de la charte d'éthique et de déontologie universitaire (DM)

Graphique 35 : Réponses des étudiants sur concerne le chapitre sur les étudiants dans la chartre d'éthique et de déontologie universitaire (DM)

Graphique 36 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université (DM)

Graphique 37 : Réponses des étudiants sur les droits à l'université (DM)

Graphique 38 : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs des étudiants à l'université (DM)

Graphique 39 : les devoirs à l'université (DM)

Graphique 40 : Réponses des étudiants sur la connaissance sur la relation enseignants-étudiant (DM)

Graphique 41 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique à la faculté (DM)

Graphique 42 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant (DM)

Graphique 43 : Réponses des étudiants sur concernant les problèmes d'ordre éthique à l'université (DM)

PARTIE THEORIQUE

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'université est une institution qui a une mission et des objectifs bien définis, parmi eux, les objectifs pédagogiques, établis selon des programmes d'apprentissage et de recherche scientifique, aboutissant à la formation d'un professionnel, future cadre de la nation.

L'enseignement universitaire obéit à des principes, dont l'observation et le respect s'imposent. Il fait intervenir plusieurs acteurs : l'étudiant, l'enseignant, et l'administration ; qui travaillent dans le respect et participent mutuellement à l'accomplissement des règles assurant l'apprentissage dans un milieu scientifique et intellectuel.

Il est important que l'étudiant qui se destine aux études universitaires, s'imprègne à un comportement exemplaire et prenne connaissance des valeurs éthiques et s'engage à les appliquer dans son parcours de graduation.

L'objectif de l'éthique de l'enseignement universitaire est d'assurer les conditions favorables de l'apprentissage et faciliter le transfert du savoir dans l'équité, la transparence, le respect mutuel, l'honnêteté et l'intégrité.

L'éthique devrait accompagner la pédagogie médicale en milieu universitaire, en lui permettant d'y créer ses repères, et organise les relations entre l'institution et les acteurs.

Actuellement il est constaté un déficit relationnel entre le facilitateur « l'enseignant » et l'apprenant « l'étudiant » avec pour conséquences une confiance altérée, et des résultats pédagogiques qui ne sont pas satisfaisants.

La question qui se pose est la suivante : où se situe le problème ?

Nous pensons que la méconnaissance des obligations éthiques par les différents auteurs de notre faculté est en grande partie la source du problème.

Nous avons mené une enquête chez les étudiants de la dernière année des études médicales, en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire à la faculté de médecine, université de Tlemcen.

Notre étude porte sur le degré de connaissance sur les droits et les devoirs des étudiants à travers la charte de la déontologie et de l'éthique universitaire.

1. GENERALITES

Parler de valeurs et d'éthique dans l'enseignement est nécessaire.

Les valeurs sont indissociables des études universitaires et l'éthique, en est leur application concrète, les deux sont donc intimement liées.

Par ses valeurs règne le respect de l'autre que se construit une société forte et responsable.

Dans notre relation avec nos enseignants, un besoin grandissant d'éthique apparaît à tous les niveaux.

Ce besoin peut s'expliquer, dans la mesure où, la société évolue rapidement et que l'éthique peut aider à fixer des repères.

Dans un premier temps, la relation étudiant enseignant, avait, avait un sens unique, dans laquelle l'enseignant assurait exclusivement le transfert du savoir et l'étudiant de le recevoir.

C'est avec le temps et à travers l'expérience et par la confrontation des problèmes éthiques, une vision nouvelle a bouleversé l'université, des nouvelles nomenclatures ont vu leurs apparitions dans la relation facilitateur-apprenant « éthique, déontologie, devoirs et obligations, charte... », donnant une dimension plus professionnelle à l'enseignement et pour des rapports justes et épanouissants des étudiants au sein de la société.

1.1. DEFINITIONS ET CONNOTATIONS :

- **Droit** : Le droit, est l'ensemble des dispositions interprétatives ou directives qui à un moment et dans un Etat déterminés, règlent le statut des personnes et des biens, ainsi que les rapports que les personnes publiques ou privées entretiennent. (*Dictionnaire Juridique*).
- **Devoir** : Un devoir est une obligation particulière et concrète. C'est ce que l'on doit faire dans une situation donnée, ce à quoi on est tenu par pur respect d'un règlement, d'une loi, de la raison, de la morale, des convenances ou du fait de sa situation personnelle, de sa profession, de ses responsabilités. (*Dictionnaire littéraire*).
- **Morale** : (du latin « mores », mœurs) : Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société. (*Dictionnaire Français*).
- **Ethique** : (du grec éthos mœurs) : L'éthique est la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes. (P. RICOEUR, 1990). C'est l'interrogation d'un sujet sur la finalité de ses actes dans une relation à Autrui, (*P. MEIRIEU, 1991*).
- **Ethique professionnelle** : L'éthique professionnelle est l'art ou la science de la morale des comportements liés à une activité professionnelle (*WEIHEIMER – 2006*).
- **Déontologie** : le mot déontologie vient du grec deontos, qui veut dire devoir. Dans son sens courant, il renvoie aux obligations que des personnes sont tenues de respecter dans leur travail. (*La commission de l'éthique en science et en technologie, Québec, Canada*).
- **Etudiant universitaire ou apprenant universitaire** : Un étudiant ou une étudiante est un mot dérivé du latin (studere) qui signifie « s'appliquer à apprendre quelque chose ». Cependant, le terme ne s'applique pas à toute personne qui apprend. On le réserve généralement aux personnes intégrées dans un parcours scolaire ou universitaire. (*wikipedia.org*). De point de vue réglementaire : Un

étudiant est une personne inscrite dans une formation de l'enseignement supérieur.
(*Statut de l'étudiant universitaire, Algérie*).

- **Enseignant universitaire ou facilitateur universitaire** : un enseignant est une personne chargée de transmettre des connaissances ou des méthodes de raisonnement à autrui dans le cadre d'une formation ou d'un domaine ou une discipline. La plupart du temps, il enseigne à un ou plusieurs étudiants dans le cadre d'un cours donné au sein d'une institution « l'université ». Pour exercer son métier, l'enseignant possède idéalement une certaine compétence pédagogique généralement acquise par l'expérience et/ou au cours d'une formation spécialisée.
« *source* : <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Professeur-enseignant.html> ».
- **Enseignement** : du latin « insignis » : est une pratique, mise en œuvre par un enseignant, visant à transmettre des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève, un étudiant ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative. Cette notion se distingue de l'apprentissage qui renvoie lui à l'activité de l'élève qui s'approprie ces connaissances. (*wikipedia.org*).
- **Charte** : Le terme "charte" peut désigner un texte juridique solennel ou une règle fondamentale, censée s'appliquer à tous, ayant pour but de garantir des libertés, des droits ou des devoirs, ou un texte constitutif d'une organisation internationale ou d'une institution. (*Dictionnaire environnement français*).
- **Contrat pédagogique** : Un contrat pédagogique est un accord écrit entre l'enseignant et l'étudiant. Cela inclut, mais sans s'y limiter, la compréhension mutuelle des attentes de chacun pour les deux parties. Le contrat pédagogique doit être signé par les deux parties avant que l'enseignant ne commence à travailler avec l'élève. Ce document doit inclure ce qui est attendu de l'enseignant afin de fournir un enseignement de qualité à l'élève. Cela peut également inclure ce qui est attendu de la personne et de l'entreprise, et ce qui est attendu de l'entreprise et de la personne. Source « <https://www.bienenseigner.com/contrat-pedagogique> ».

- **Différence entre la morale, l'éthique et la déontologie** : Le droit, la déontologie qui en découle, la morale de chacun et l'éthique constituent des champs de valeurs qui se rapprochent, se séparent, se recouvrent et s'opposent en chacun de nous. D'où sans doute la confusion qui est fréquente entre ces différents référents dans la pensée de nos confrères et collègues en particulier. (Dr R. GUEIBE, *Ordre des médecins Bruxelles, Belgique*),
- **Différence entre L'éthique et le droit** : L'éthique dépasse le droit pour en évaluer l'équité. L'éthique aide à combler les vides juridiques par l'interprétation des textes, elle participe à l'interprétation du droit en situation (jurisprudence), elle cherche à résoudre les éventuels conflits internes du droit positif.

1.2. HISTOIRE DE L'ETHIQUE UNIVERSITAIRE :

L'étude formelle de l'éthique commence dans la Grèce antique. Les premiers à l'étudier furent les Présocratiques (disciples de Socrate), puis surtout Socrate (grand philosophe 470-v. 399 av. J.-C.), qui peut être considéré comme le premier philosophe de l'éthique. Aristote, quant à lui, a donné à l'éthique une forme organisée et a apporté de nouvelles grilles conceptuelles. Platon (428-347 av. J.-C.), est le penseur de l'Idée du Bien, en tant que lumière et possibilité d'accès à la connaissance et au monde des idées. Le Vrai, le Beau et le Bien constituent l'essentiel de la réflexion platonicienne, articulée par la méthode dialectique.

L'éthique dans le Bas Moyen Âge, Aux premiers siècles de l'hégire (VIIe et VIIIe siècle), les intellectuels orientaux traduisent, compilent et commentent les écrits des antiques, grecs surtout. Une compétition commence entre la culture arabe et la culture persane. De 750 à 850, période des califes Abbassides, la science dite "arabo-musulmane" atteint son sommet. Le philosophe al-Farabi (mort en 950) tient une place prépondérante dans cette dynamique. L'œuvre d'Avicenne représente un modèle incontournable concernant les rapports entre science et religion en Islam. L'avicennisme se situe donc au carrefour de la pensée orientale et de la pensée occidentale puisqu'il était le père fondateur des découvertes médicales de la Renaissance. (Extrait de la communication *Histoire de l'éthique* du Dr ELHADJ Zoubida, Département de Biologie).

Dans la période moderne, un grand vent de scepticisme s'ouvre dans cette période, sur la valeur de l'éthique que proposait l'église dans la période antérieure. Dans le climat de la Réforme, les avancées de la science conduisent des personnalités comme Montaigne et

Descartes à mettre en doute certaines affirmations traditionnelles de la période médiévale, Un des philosophes de l'éthique dans la période classique est Baruch Spinoza (1632-1677), qui a vécu quelques décennies après Descartes. Spinoza a d'abord développé une théorie de la connaissance qui rattache d'emblée la connaissance rationnelle à une fin éthique. Le Britannique Jeremy Bentham a orienté l'éthique vers la recherche de l'utilité sociale.

En Algérie : Le questionnement éthique dans le contexte universitaire algérien remonte aux années 90, marquée par des bouleversements politiques et socio-culturels. Dans ce contexte, un avant-projet de décret portant création d'un Conseil d'éthique et de déontologie universitaires, initié en 1993 n'a pas abouti, contrairement à celui du code de déontologie médicale, promulgué en 1992. La nécessité d'élaborer et de publier une charte de l'éthique et de la déontologie universitaires a été rappelée avec force dans le rapport de la commission nationale de réforme du système éducatif en 2001. En 2004 fut créé par décret exécutif N° 04-180 du 23 juin, le Conseil National d'Ethique et de Déontologie de la Profession Universitaire. En avril 2010 la charte de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire a été élaborée par le Conseil national. *(Source : le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Algérien).*

1.3. BASES REGLEMENTAIRE DE L'ETHIQUE DE L'ENSEIGNENT UNIVERSITAIRE

1.3.1. DANS LE MONDE

1.3.1.1. L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : Dans sa déclaration mondiale du 09 octobre 1998, validée en 2009, l'UNESCO recommande immédiatement aux établissements d'enseignement supérieur et à la communauté universitaire de :

- Soumettre toutes leurs activités aux exigences de l'éthique et de la rigueur scientifique et intellectuelle.
- Pouvoir s'exprimer sur les problèmes éthiques, culturels et sociaux en pleine indépendance et responsabilité, exerçant une sorte d'autorité intellectuelle, dont la société a besoin pour l'aider à réfléchir, à comprendre et à agir.
- Jouir sans restriction de leurs libertés académiques et de leur autonomie, comme un ensemble de droits et de devoirs, tout en se montrant responsables et comptables envers la société. ».

1.3.1.2. La Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Médecine d'Expression

Française « CIDMEF » : il existe 5 facteurs clés qui se sont étroitement liés et qui déterminent une université de demain : l'innovation, l'internationalisation, l'environnement, la connectivité et l'autonomie. Autrement dit, une "université de demain" devra assurer le bien-être de ses étudiants, ses enseignants et tous ses employés à travers un espace confortable et une culture d'établissement.

1.3.1.3. L'observatoire de la responsabilité sociale des universités (ORSU) : organisme sous la tutelle de l'Unicef ; qui incite à un engagement plus profond de l'université avec l'étudiant au cours de son cursus de graduation et même après ; et indique sa responsabilité sociale d'avoir des relations plus poussées avec les acteurs dans la société. Les objectifs sont de favoriser l'engagement solidaire des étudiants et de le reconnaître, de promouvoir l'engagement des universités au sein des territoires en tant que ressource éducative et d'étendre l'engagement des universités dans le développement durable des territoires.

« source : <https://www.unicef.fr/article/l-observatoire-de-la-responsabilite-sociale-des-universites-ete-lance-avec-succes> ».

1.3.2. EN ALGERIE

1.3.2.1. Statut de l'étudiant universitaire : « **annexe 3** » : Il ne s'agit pas d'un ensemble de texte, il se contente de définir l'étudiant et énumère quelques bénéfices surtout d'ordre social à l'intérieur de l'université « bourse, restauration.... ».

1.3.2.2. Décret n° 86-61 du 25 mars 1986 fixant les conditions d'admission, d'études et de prise en charge des étudiants et stagiaires étrangers : les étudiants étrangers désirant suivre des études universitaires sont astreints conformément à l'article 10, à respecter les normes, instructions et règles notamment disciplinaires, et d'assiduité que les étudiants algériens.

1.3.2.3. Charte d'éthique et de déontologie universitaires :

- **La Charte d'éthique et de déontologie universitaires** englobe des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société, elle est le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elle a pour buts de responsabiliser la communauté universitaire dans ses fonctions, ses missions et ses rôles, d'agir collégalement afin de renforcer la confiance

entre les enseignants, étudiants, et corps administratif et surtout entre l'institution universitaire et son environnement ». Elle s'applique à la communauté universitaire, publique ou privée et à l'ensemble de ses acteurs (enseignants-chercheurs, chercheurs permanents, enseignants associés ou invités, étudiants, responsables administratifs ministériels et des établissements universitaires, personnels administratifs, techniques et de service). Elle défend les Principes tels que l'intégrité et l'honnêteté, la liberté académique, la responsabilité et la compétence, le respect mutuel, l'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique, l'équité et le respect des franchises universitaires.

Elle énumère les droits et obligations des acteurs de l'éthique universitaire.

Elle prévoit de sanctions pédagogiques, administratives et pénales.

Elle comporte deux engagements spécifiques pour l'étudiant et le personnel. « *Source MESRS Algérien, rubrique éthique et déontologie* ».

- **Partie consacrée à l'étudiant** « **annexe 4** » : L'étudiant doit disposer de toutes les conditions possibles pour évoluer harmonieusement au sein des établissements d'enseignement supérieur. Il a de ce fait des droits qui ne prennent leur sens que s'ils sont accompagnés d'une responsabilité qui se traduit par des devoirs.
- L'étudiant a droit :
 - au respect et à la dignité de la part des membres de la communauté universitaire.
 - à un enseignement et à un encadrement de qualités fondées sur des méthodes pédagogiques modernes et adaptées.
 - à une évaluation juste, équitable et impartiale. Il a donc le droit de présenter un recours s'il s'estime lésé dans la correction d'une épreuve.
 - Les programmes de la formation ainsi que des modules y afférents doivent être communiqués à l'étudiant dès le début de l'année. Les cours doivent lui être accessibles sous forme de syllabus.
 - La remise des notes accompagnées du corrigé et du barème de l'épreuve ainsi que la consultation de copie doivent être impératives.
 - L'étudiant a accès à la bibliothèque, au centre de ressources informatiques et à tous les moyens matériels nécessaires à une formation de qualité.
 - L'étudiant, qu'il soit national, étranger ou réfugié, ne doit subir aucune discrimination fondée sur le genre, les convictions religieuses, les opinions politiques, l'appartenance ethnique ou à une minorité, les origines sociales, la maladie et le handicap. De même qu'il ne doit subir aucun harcèlement psychologique (moral) ou sexuel.

- Les Devoirs de l'étudiant :
 - L'étudiant est dans l'obligation de fournir des informations exactes et précises lors de son inscription et de s'acquitter de ses obligations administratives envers l'établissement.
 - doit respecter le règlement intérieur de l'établissement, la réglementation en vigueur et la charte de déontologie et d'éthique.
 - doit respecter la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire et leur droit à la libre expression et d'opinion.
 - doit s'interdire d'entraver le bon fonctionnement de l'établissement, notamment par la fermeture des voies d'accès aux structures d'enseignement et de recherche et doit porter une tenue vestimentaire digne de son statut d'étudiant.
 - doit faire preuve de civisme dans et en dehors de l'enceinte universitaire.
 - doit préserver les locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement.

1.4. TACHES ET OBLIGATIONS DES INTERVENANTS DANS L'ETHIQUE UNIVERSITAIRE ALGERIENNE

1.4.1. INSTITUTIONS :

1.4.1.1. Le ministère de l'enseignement supérieur : Il est chargé d'initier, de proposer et de mettre en œuvre les mesures à caractère législatif et réglementaire tendant à fixer le régime des études, y compris les droits et obligations des étudiants dans les établissements de l'enseignement supérieur, et à déterminer le statut des enseignants, notamment les conditions de leur formation, de leur recrutement, de leur promotion dans la carrière ainsi que les conditions d'habilitation à dispenser des enseignements. (Décret exécutif n° 13-77 du 30 janvier 2013, fixant Les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique).

1.4.1.2. L'université : Un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. (Art. 2. — Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université). Le réseau universitaire algérien compte Cent-six (106) établissements d'enseignement supérieur répartis sur quarante-huit wilayas, couvrant tout le territoire national. Ce réseau est constitué de cinquante-quatre (54) universités, neuf (09) centres universitaires, vingt écoles nationales

supérieures et dix (10) écoles supérieures, Onze (11) écoles normales supérieures et deux (02) annexes. (Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Près de 1,6 million d'étudiants et plus de 60.000 enseignants-chercheurs, soit un taux d'encadrement d'un enseignant pour 26 étudiants. (Source : ALGERIE ECO « article du 27 février 2020).

1.4.1.3. La faculté de médecine : Chaque faculté définit ses objectifs institutionnels. Toutes les facultés de médecine fondent l'ensemble de leurs activités sur les valeurs qui inspirent le respect de la dignité de la personne humaine et la solidarité. Ces valeurs universelles ont vocation de régir les liens entre les acteurs du système de santé : malades, médecins, enseignants, chercheurs et étudiants. Elles imposent à chaque faculté le respect de ses engagements envers les étudiants qu'elle forme, envers les enseignants et chercheurs qui assurent sa dynamique et envers les institutions qui lui sont affiliées.

1.4.1.4. Les structures en relation directe avec les étudiants : elles comportent les lieux non pédagogiques tel que les cités universitaires, les restaurants et réfectoires, les établissements de sports et de loisirs, foyers ...etc. ; et les activités non pédagogiques, comme les associations estudiantines...etc.

1.4.2. LES ACTEURS :

1.4.2.1. L'étudiant : L'étudiant contribue au développement de l'éthique dans sa relation avec l'enseignant dans une ambiance de respect, et d'échange. Il s'agit d'un acteur indispensable dans l'accomplissement de la mission de l'enseignement universitaire.

1.4.2.2. L'enseignants-chercheurs : L'enseignant chercheur doit être un exemple pour l'étudiant ; une référence en termes de compétence, de moralité, d'intégrité et de tolérance. Il doit donner une image digne de l'université, car il est responsable du respect des principes d'éthique et de déontologie universitaires. Il doit dans l'exercice de ses fonctions agir avec soin, diligence, compétence, intégrité, indépendance, loyauté. Il ne doit jamais abuser du pouvoir que lui confère sa profession et de ne jamais utiliser son statut d'universitaire et d'engager la responsabilité à des fins purement personnelles.

1.4.2.3. L'administration : La mission du personnel administratif et technique est de réunir les conditions optimales permettant à l'enseignant chercheur de s'acquitter au mieux de sa fonction d'enseignement et de recherche et à l'étudiant de réussir son

parcours universitaire ; et à l'étudiant d'apprendre et évoluer dans des conditions favorables.

1.1. RELATIONS « ETUDIANT-ENSEIGNANTS-ADMINISTRATION » :

1.1.1. La relation de l'étudiant avec l'enseignant : l'étudiant dans sa relation avec ces enseignants, veille à respecter la dignité de son enseignant, exécuter son programme pédagogique, assister aux différents ateliers d'apprentissage, participer à la pédagogie médicale par la recherche et la communication. L'enseignant lui, Il favorise leur autonomie et facilite l'acquisition des outils d'apprentissage « Objectifs opérationnels ».

Il laisse place à l'initiative et laisse le temps pour vivre et réfléchir ; il évite les ambiguïtés dans les attentes et les libellés, Permettre des notations pertinentes et équitables et ouvre des Occasions d'échanges.

1.1.2. La relation de l'étudiant avec ces camarades :

L'étudiant devrait bien connaître ces camarades de classes, et devrait entretenir avec eux des rapports fondés sur le respect sans abus et sans discrimination et veille à aider et accompagner ces camarades et futures collègues.

1.1.3. La relation de l'étudiant avec l'administration :

Dans le milieu professionnel l'étudiant apprend, cherche les outils d'apprentissage et développe ces connaissances et son savoir en parfaite collaboration avec les employés de l'administration sans entraver le bon fonctionnement de l'établissement.

PROBLEMATIQUE

2. PROBLEMATIQUE

Actuellement les étudiants ne connaissent pas les fondements de l'éthique de l'enseignement universitaire, et pour ceux qui les connaissent, le respect est loin d'être la règle.

Cette situation est source d'un malaise générateur de revendication permanente, de mécontentement, de démotivation, d'absentéisme et souvent de conflits qui s'accumulent sur les bureaux des responsables institutionnels.

La relation entre facilitateur et l'apprenant, pouvant être rompu par l'altération voit la perte de confiance si un des acteurs de cette éthique, se sentait méprisés voire même exclus de son droit de participer activement à la chaîne de l'apprentissage en médecine.

L'éthique devrait être un mode de régulation de cette relation, défaut duquel un déficit relationnel surgit et génère un véritable frein pour l'apprentissage de la médecine.

En Algérie l'éthique professionnelle est représentée sous forme de règles et d'obligations décrites dans la charte de la déontologie et l'éthique universitaire, publiée sur le site officiel du ministère de l'enseignement supérieur.

Il s'agit d'une référence réglementaire pour les acteurs de l'enseignement universitaire, hélas méconnue ou non observée par les étudiants.

Dans notre étude qui a été réalisée à la faculté de médecine, université de Tlemcen auprès des internes en médecine des trois départements, nous avons voulu tester leurs connaissances de l'éthique universitaire et le degré d'application des règles de la charte d'éthique dans cursus de graduation avec des questions sur leur appréciation personnels concernant les problèmes éthiques rencontrés durant leur cursus universitaire.

PARTIE PRATIQUE
Matériels et méthodes

3. MATERIELS ET METHODES

3.1. La définition du phénomène étudié :

3.1.1. Information actuelles sur le sujet :

- Dans notre travail, nous nous sommes intéressés à l'identification des connaissances des internes dans l'éthique de l'enseignement de la médecine à la faculté de médecine de Tlemcen, essentiellement la charte de déontologie et d'éthique universitaire algérienne et leur application dans leur cursus.
- Il s'agit d'un travail complémentaire qui s'ajoute à un autre travail antérieur qui a été traité par la communauté médico-légale, dans un mémoire de fin d'étude pour l'obtention du certificat de surspécialisation en pédagogie médicale, réalisé par le docteur Oussama KERROUCHE et dirigé par les professeurs OUSSADIT A. et LARIBI S., supervisé par le bureau de pédagogie médicale de la faculté de médecine à l'université de Tlemcen.
- Il est faisable en termes de temps, de moyens «financiers et techniques», et accès aux ressources nécessaires.

3.1.2. Objectifs de l'étude :

- 3.1.2.1. Principale :* Contribuer à connaître la charte de la déontologie et de l'éthique dans l'apprentissage de la médecine, en milieu universitaire.
- 3.1.2.2. Secondaires :*
 - Montrer les droits et les devoirs des étudiants en faculté de médecine.
 - Décrire la dimension éthique dans la formation apprenants et dans les rapports avec les acteurs de l'enseignement universitaire.

3.2. Le type de l'étude : C'est une étude statistique descriptive.

3.3. Population de l'étude : Notre étude concerne les internes en médecine, médecine dentaire et pharmacie de la faculté de médecine de Tlemcen.

3.4. Critères d'inclusions : Était inclus dans notre étude tout sujette répondant aux critères suivants :

- Etudiants en sciences médicales, représentant les 3 départements de médecine, de chirurgie dentaire et de pharmacie.
- Les étudiants inscrits à la 7^{ème} année médecine, à la 6^{ème} année médecine dentaire et en pharmacie, ayant fait leur cursus au niveau de la faculté de médecine de Tlemcen.

3.5. Critères de non inclusions :

- Tous étudiants suivant une formation en dehors des sciences médicales.
- Tous étudiants n'appartenant pas à la faculté de médecine de l'université de Tlemcen.
- Tous étudiants inscrits aux années universitaires.
- Tous étudiants suivant un stage d'internat hors la willaya de Tlemcen.

3.6. Lieu de l'étude : Notre étude s'est déroulée au niveau des différents services médicaux et chirurgicaux du Centre hospitalo-universitaire et de la clinique dentaire universitaire de Tlemcen.

3.7. Durée et période : L'étude s'est déroulée sur une année « du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ».

3.8. Recueil des données : La collecte des données a été faite à travers un questionnaire bien détaillé qui contenait différentes questions à choix unique et multiple, ainsi que des questions ouvertes. (Annexe 1).

3.9. Considérations éthiques :

- L'anonymat dans le questionnaire a été observé.
- Le respect du refus de consentir à répondre au questionnaire.

3.10. L'analyse des données

- L'analyse des résultats est essentiellement descriptive et qualitative puisqu'il s'agit d'un état des lieux.
- Nous avons utilisé des logiciels d'analyse des données telles que le Office Word et Excel, pour l'analyse.

RESULTATS

4. RESULTATS

4.1. Les données générales :

Cette enquête a été effectuée dans la faculté de médecine de Tlemcen.

Cette étude présente des limites du fait de la difficulté pour joindre les étudiants, due aux contraintes qui ont été imposées par la COVID-19 et les détachements intra et inter-willayas qui en ont suivi.

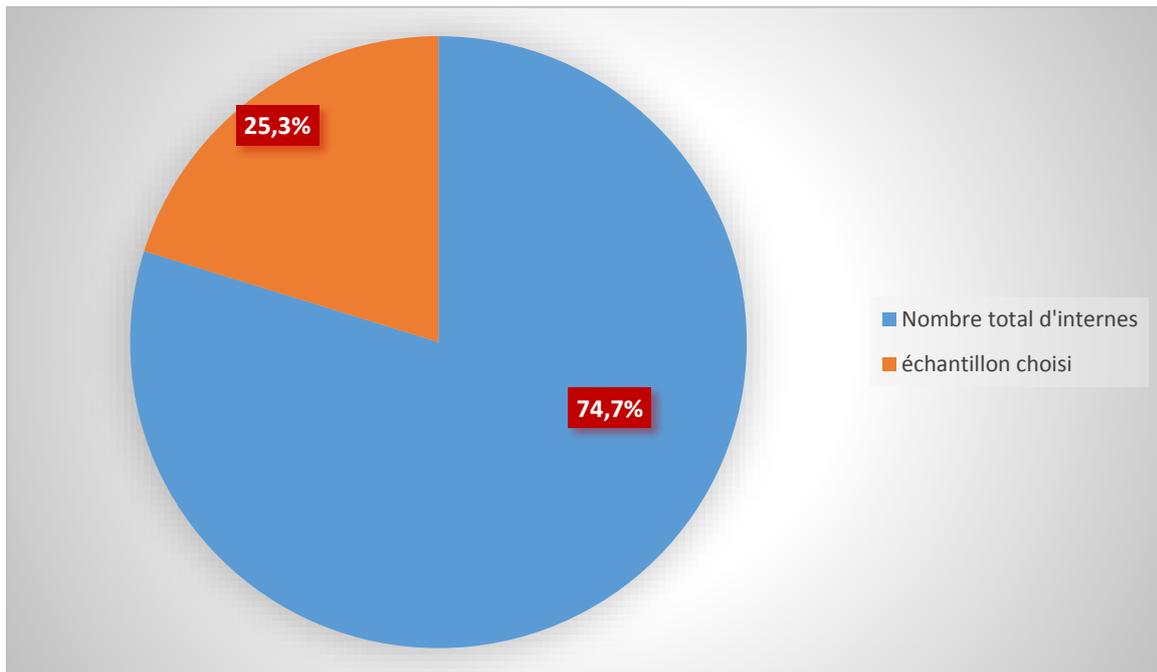
Toutefois, nous avons essayé de joindre les internes par messagerie électronique ce qui nous a permis d'obtenir quelques réponses supplémentaires.

La population ciblée était de 300 internes, mais nous n'avons pu contacter qu'environ 170 internes.

Sur cet échantillon, un certain nombre n'ont pas répondu au questionnaire. Ce qui fait que l'étude a concerné 147 internes.

4.2. Le taux de réponse :

4.2.1. La répartition selon l'échantillon choisi :

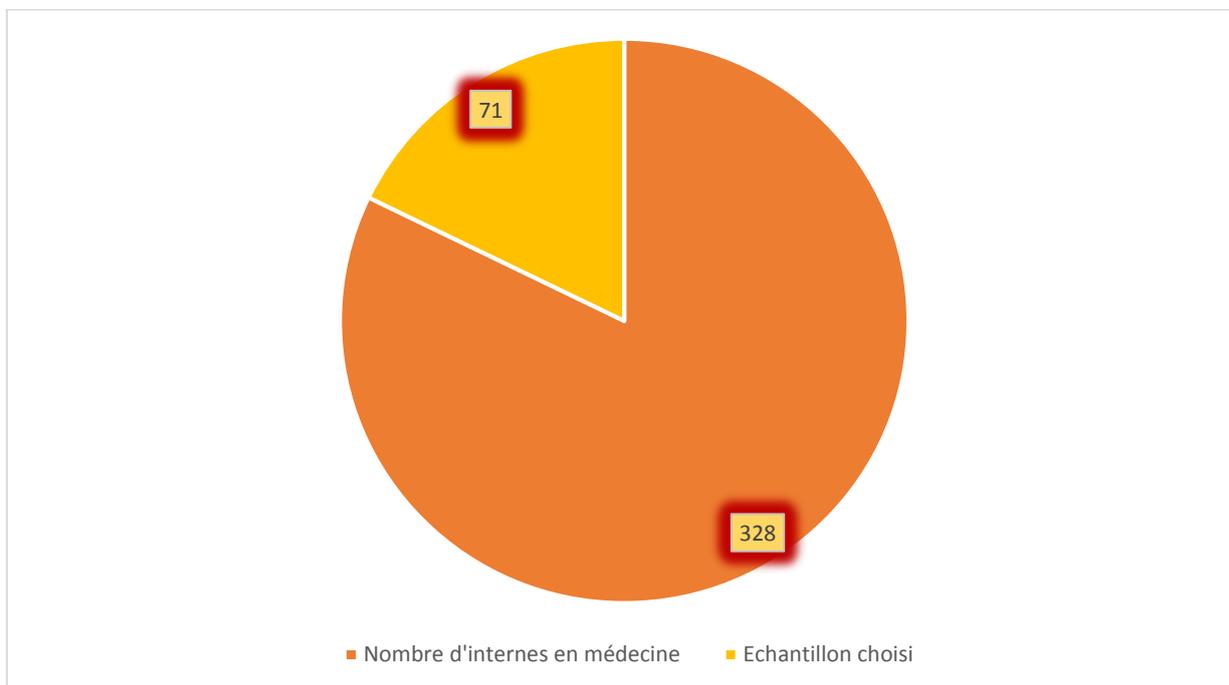


Graphique 1 : Répartition des étudiants selon l'échantillon choisi

L'échantillon choisi correspond à 25,3% du nombre total des internes de la faculté de médecine de Tlemcen, tous départements confondus.

4.2.2. La répartition selon le département :

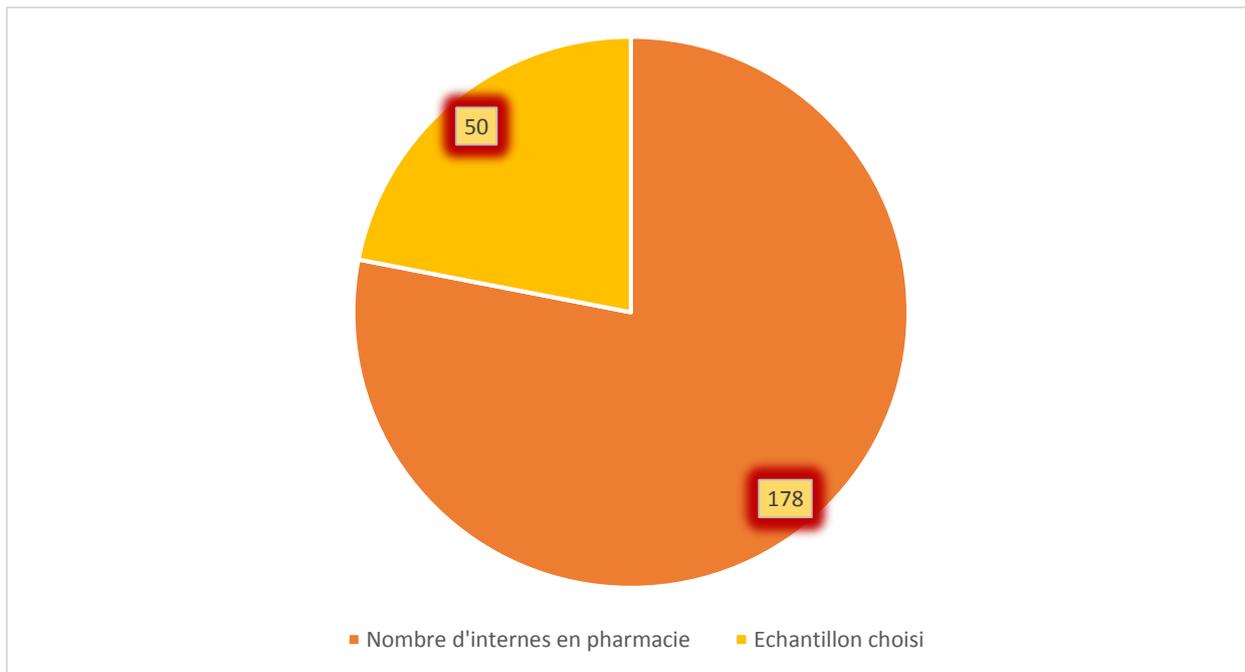
4.2.2.1. Département de médecine :



Graphique 2 : Répartition des étudiants selon le département de médecine (DM)

Le nombre d'internes en médecine participants à l'étude correspond à 21,6% par rapport au nombre total.

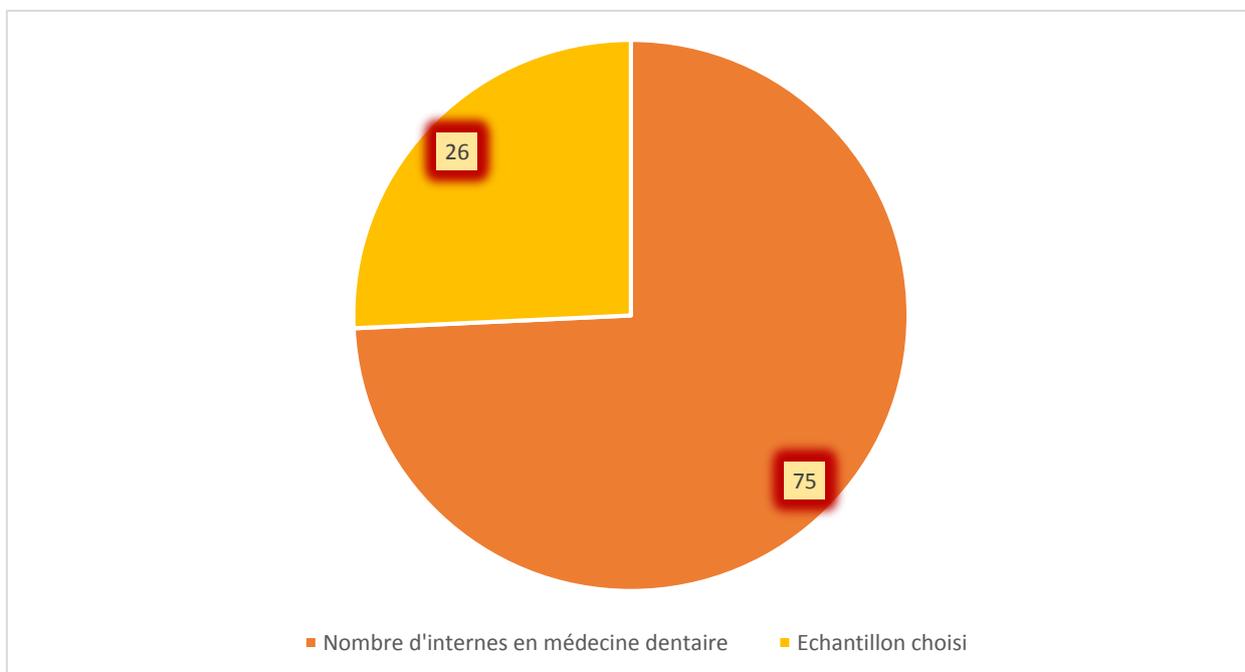
4.2.2.2. Département de pharmacie :



Graphique 3 : Répartition des étudiants selon le département de pharmacie (DF)

Le nombre d'internes en pharmacie participants à l'étude correspond à 28,1% par rapport au nombre total.

4.2.2.3. Département de médecine dentaire :

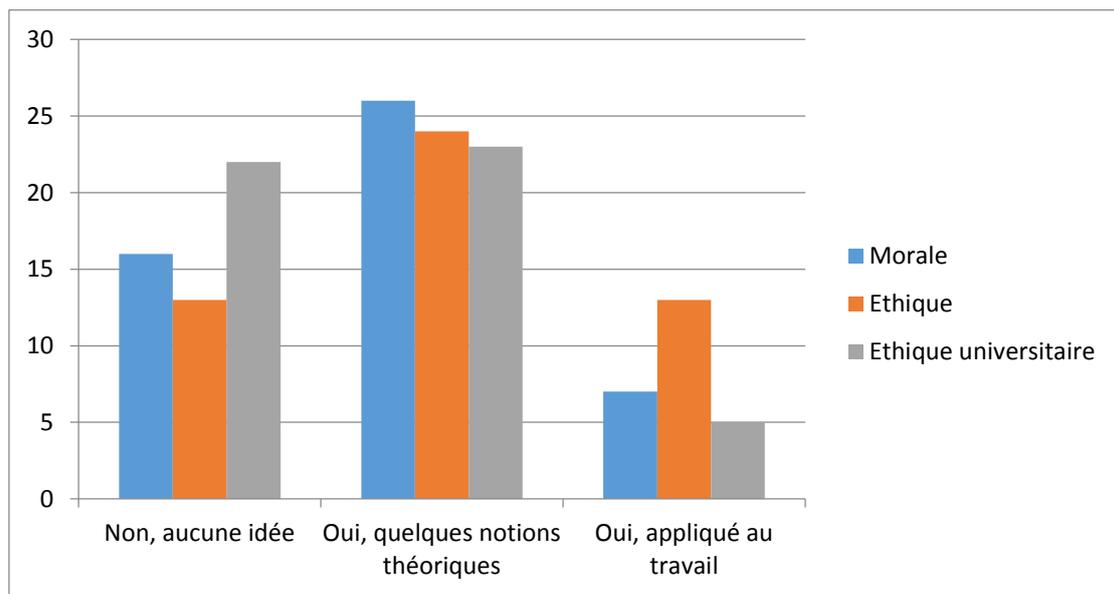


Graphique 4 : Répartition des étudiants selon le département de médecine dentaire (MD)

Le nombre d'internes en médecine dentaire participants à l'étude correspond à 34,7% par rapport au nombre total.

4.2.3. La réparation dans le département de pharmacie :

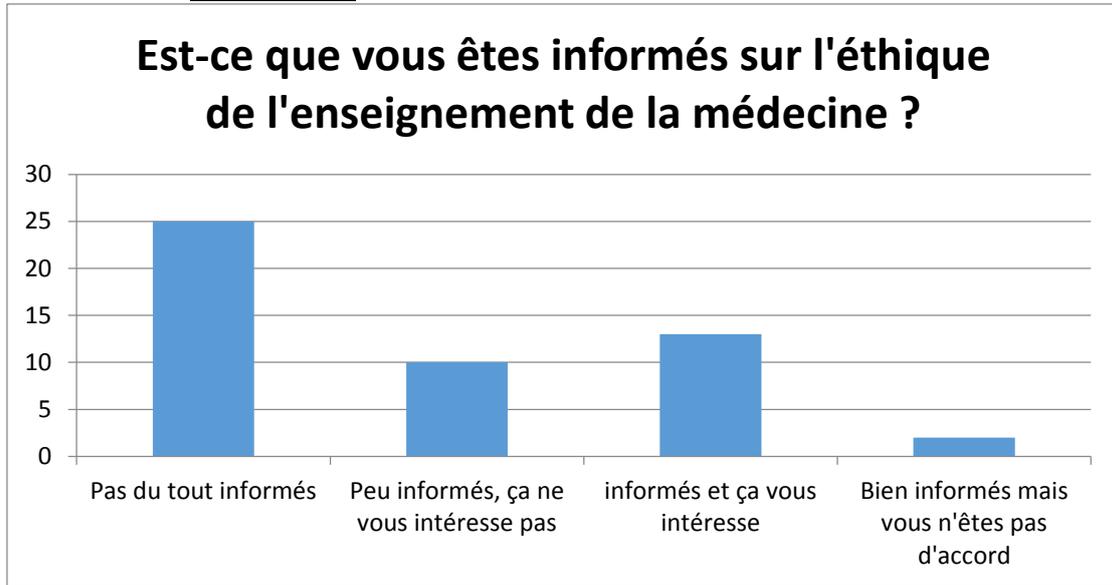
4.2.3.1. Selon les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire



Graphique 5 : Répartition des étudiants selon les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire

32 % des internes en pharmacie ont répondu qu'ils n'ont aucune idée sur la morale, 54 % ont dit avoir quelques notions théoriques, tandis que 14 % ont affirmé connaître et appliquer la morale dans leur cursus universitaire. 26 % ont répondu ne pas connaître ce qu'est l'éthique, 48 % ont dit avoir quelques notions théoriques alors que 26 % ont affirmé qu'ils connaissent et appliquent ces principes dans leurs quotidiens. 44 % ont répondu qu'ils ne connaissent pas l'éthique universitaire, 46 % ont dit avoir quelques notions théoriques, toutefois 10 % ont affirmé connaître l'éthique universitaire.

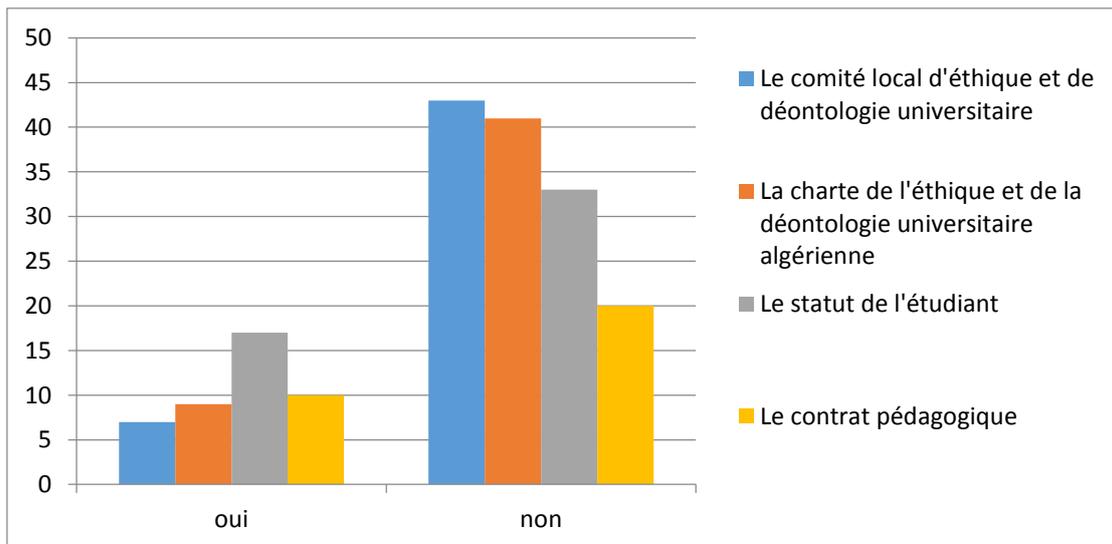
2.1.1.1. selon les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université :



Graphique 6 : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université

50 % des internes en pharmacie ont dit qu'ils ne sont pas du tout informés sur cette éthique, tandis que 20 % ont répondu être peu informés mais que ça ne les intéresse pas. Par ailleurs, 26 % ont affirmé qu'ils sont informés et que ça les intéresse devant une minorité, qui a répondu qu'ils sont bien informés mais qu'ils ne sont pas d'accord.

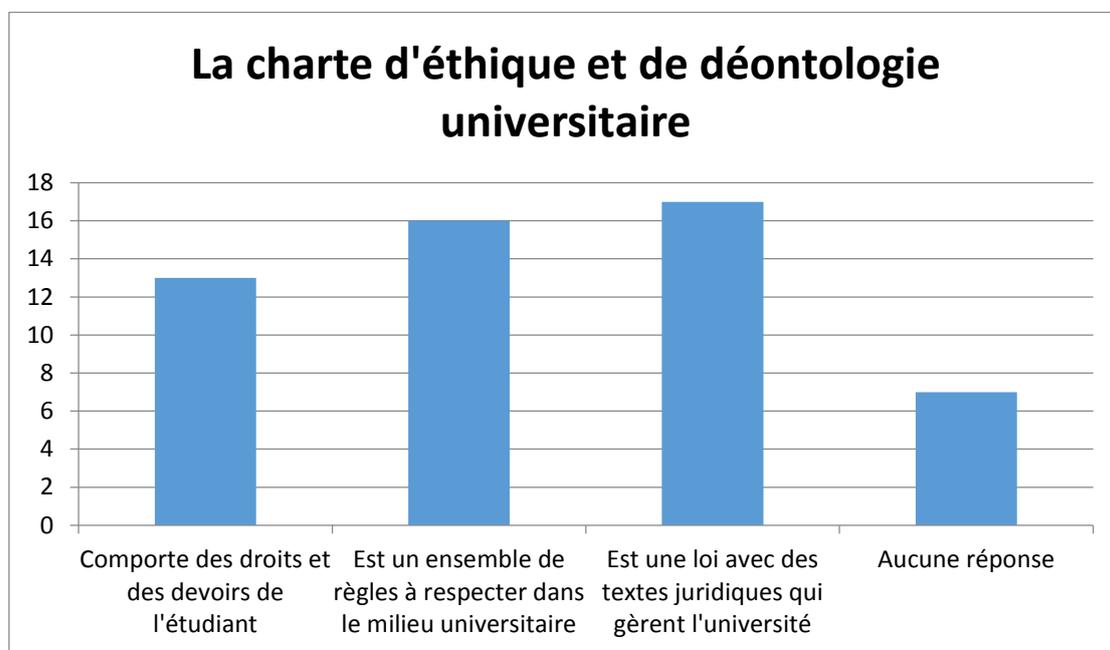
2.1.1.2. selon les connaissances sur les instances et le règlement :



Graphique 7 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les instances et le règlement

D'une part, 14 % des internes en pharmacie disent qu'ils connaissent le comité local d'éthique et de déontologie universitaire, 18 % d'eux disent qu'ils connaissent la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne, 34 % affirment qu'ils connaissent le statut de l'étudiant alors que 20 % connaissent le contrat pédagogique. D'autre part, 86 % disent ne pas connaître le comité local d'éthique de déontologie universitaire, 82 % ne connaissent pas ce qu'est la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne, 66 % affirment ne pas connaître le statut de l'étudiant et enfin 80 % ne savent pas ce que c'est que le contrat pédagogique.

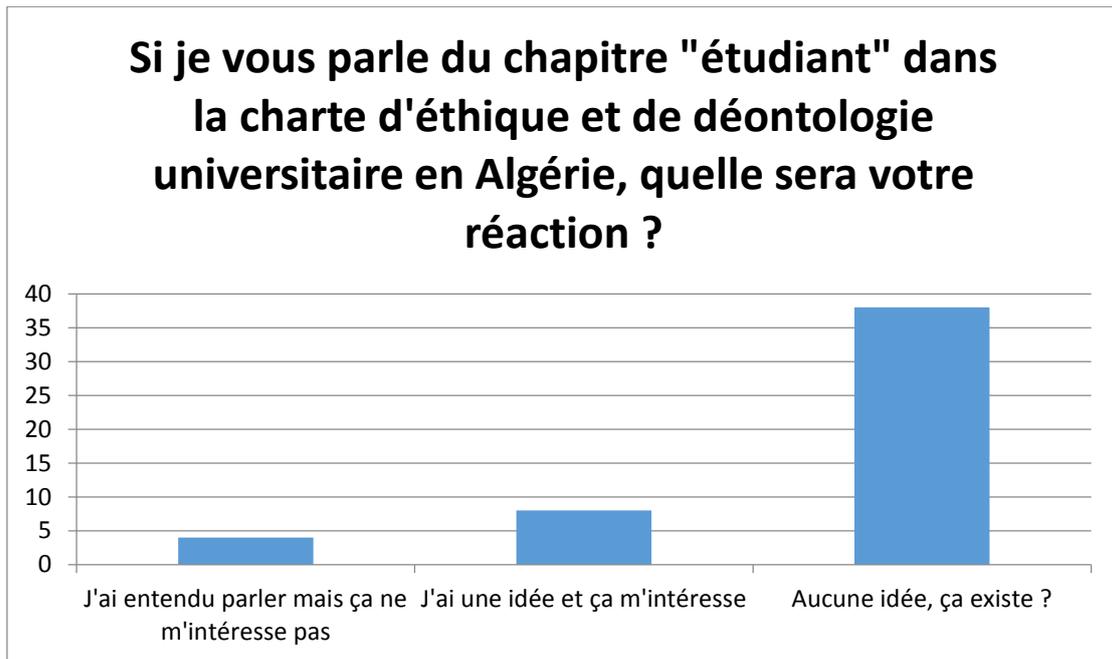
2.1.1.3. selon la lecture de la charte de l'éthique et de déontologie universitaire :



Graphique 8 : Réponses des étudiants sur la charte de l'éthique et de déontologie universitaire

26,5 % des internes en pharmacie pensent que la charte d'éthique et de déontologie universitaire comporte des droits et des devoirs de l'étudiant, 30,2 % ont dit que c'est un ensemble de règles à respecter dans le milieu universitaire, 32 % ont affirmé que c'est une loi avec des textes juridiques gérant l'université et 13,2 % n'ont pas répondu à cette question.

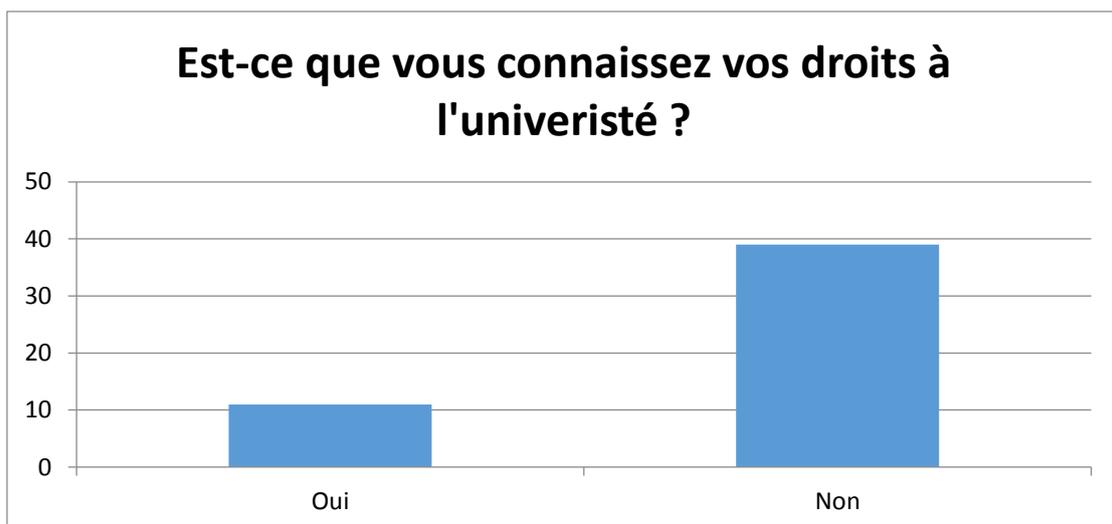
2.1.1.4. selon les connaissances sur le statut de l'étudiant :



Graphique 9 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur le statut de l'étudiant

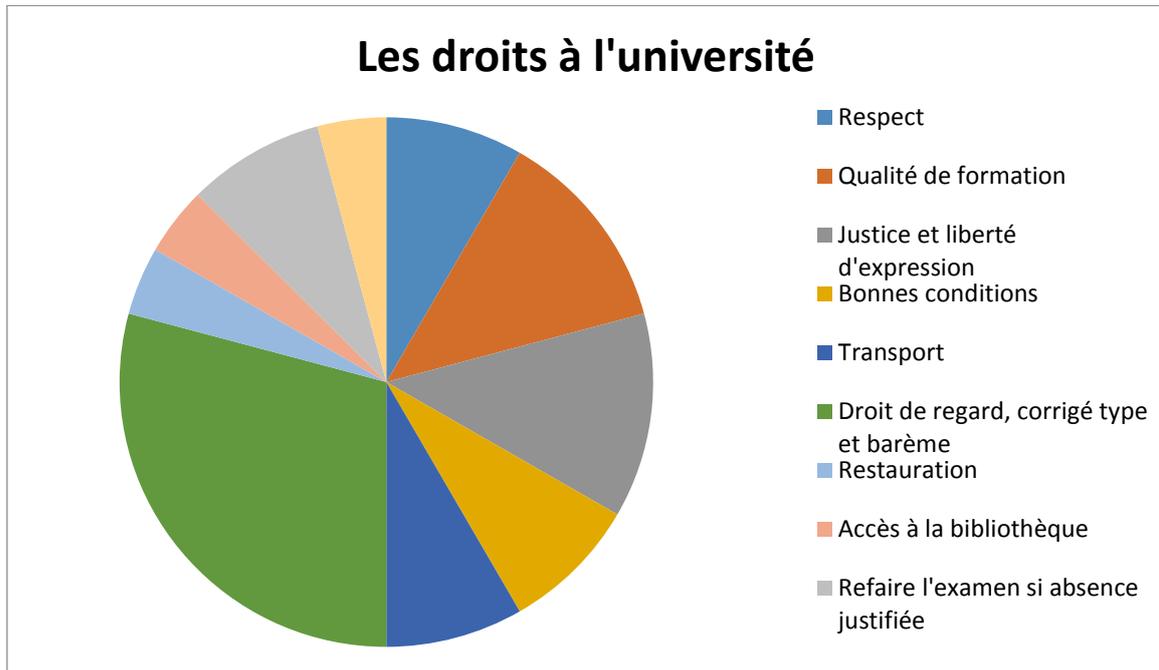
8 % des internes en pharmacie ont répondu qu'ils ont entendu parler mais que ça ne les intéresse pas, tandis que 16 % ont dit qu'ils ont une idée et que ça les intéresse. Enfin, 76 % ont dit qu'ils n'en ont aucune idée.

2.1.1.5. selon les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université :



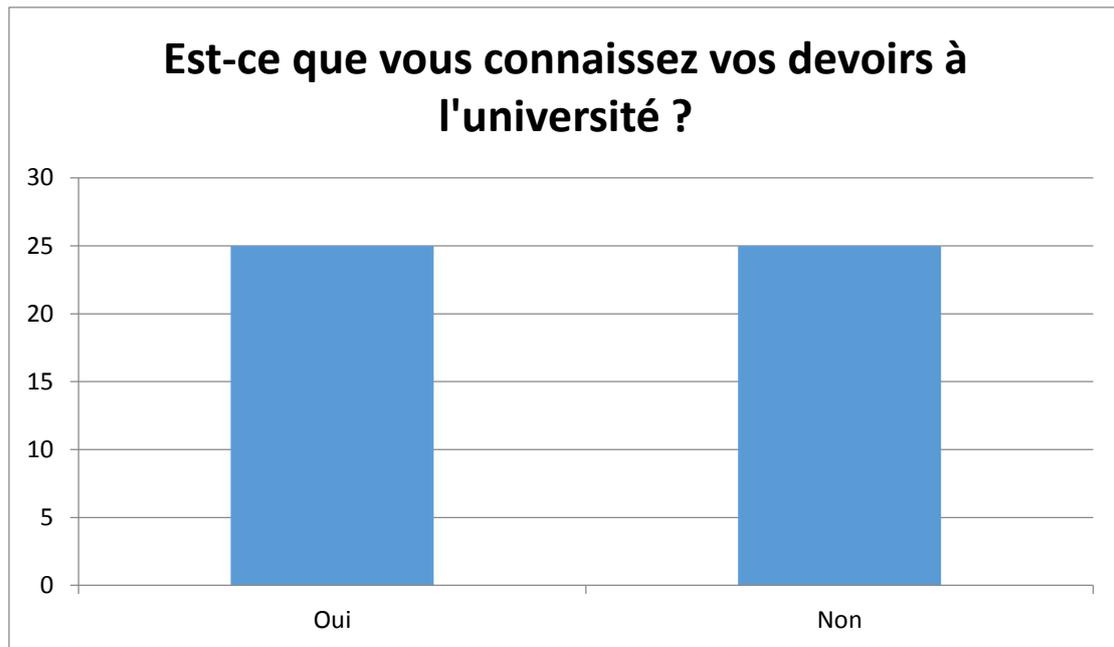
Graphique 10 : Réponses des étudiants sur la connaissance des droits de l'étudiant à l'université

22 % des internes en pharmacie ont répondu qu'ils connaissent leurs droits à l'université alors que 76 % ont dit qu'ils ne les connaissent pas.



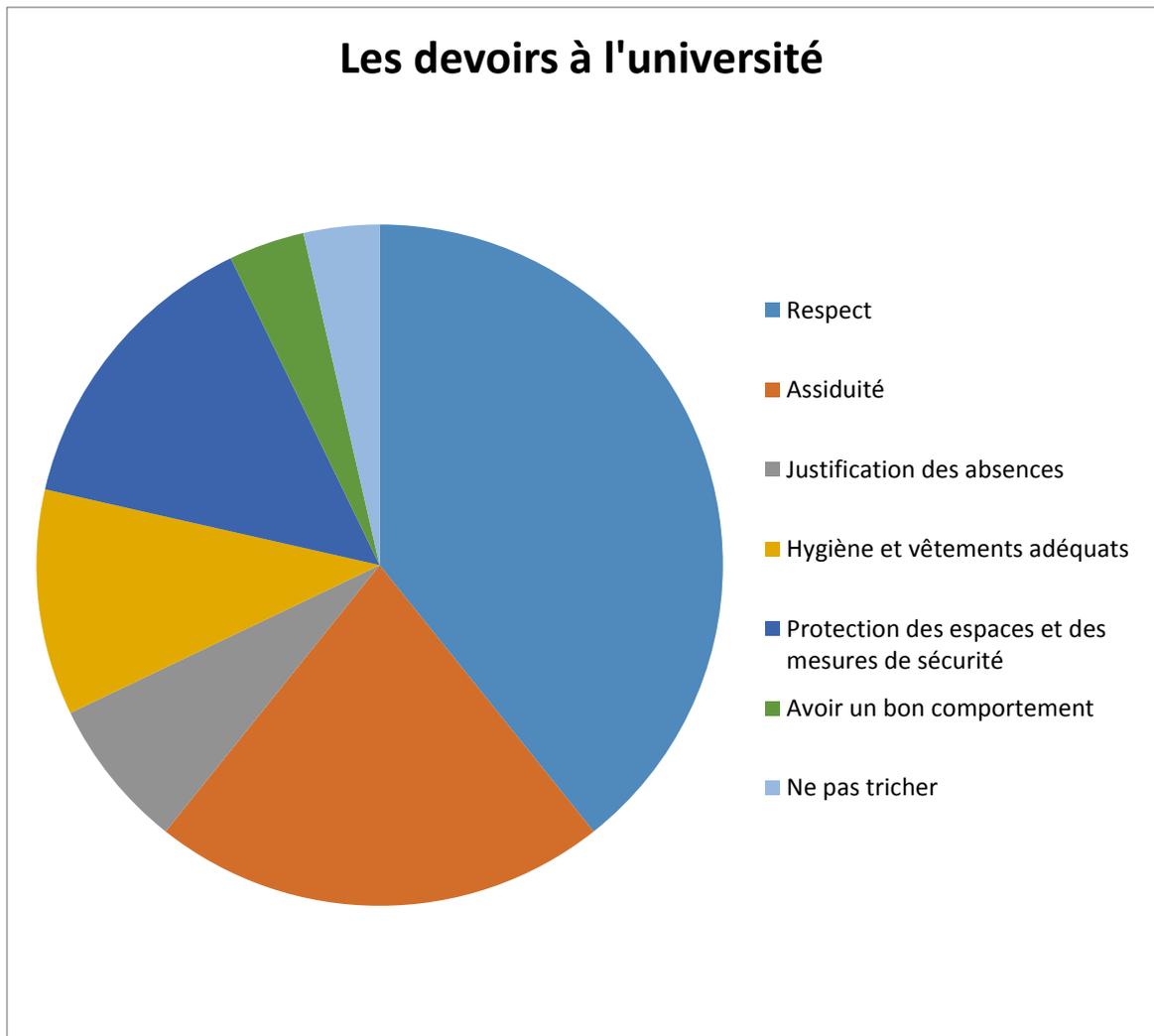
Graphique 11 : Les droits de l'étudiant à l'université

8,3 % des internes en pharmacie ont dit avoir le droit au respect tandis que 12,5 % ont dit avoir droit à la qualité de formation. Ensuite, 8,3 % ont trouvé que de bonnes conditions et un milieu favorable sont cruciaux. 12,5 % ont parlé de la justice ainsi que de la liberté d'expression au sein de la faculté et 29,16 % ont souligné l'importance du droit de regard, du corrigé type et du barème des épreuves et évaluations. 20,83 % ont dit aussi avoir le droit au transport, à la restauration, à la cité universitaire et à l'accès à la bibliothèque. Enfin, 8,3 % ont discuté le droit de refaire de l'examen si leur absence est justifiée.



Graphique 12 : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs de l'étudiant à l'université

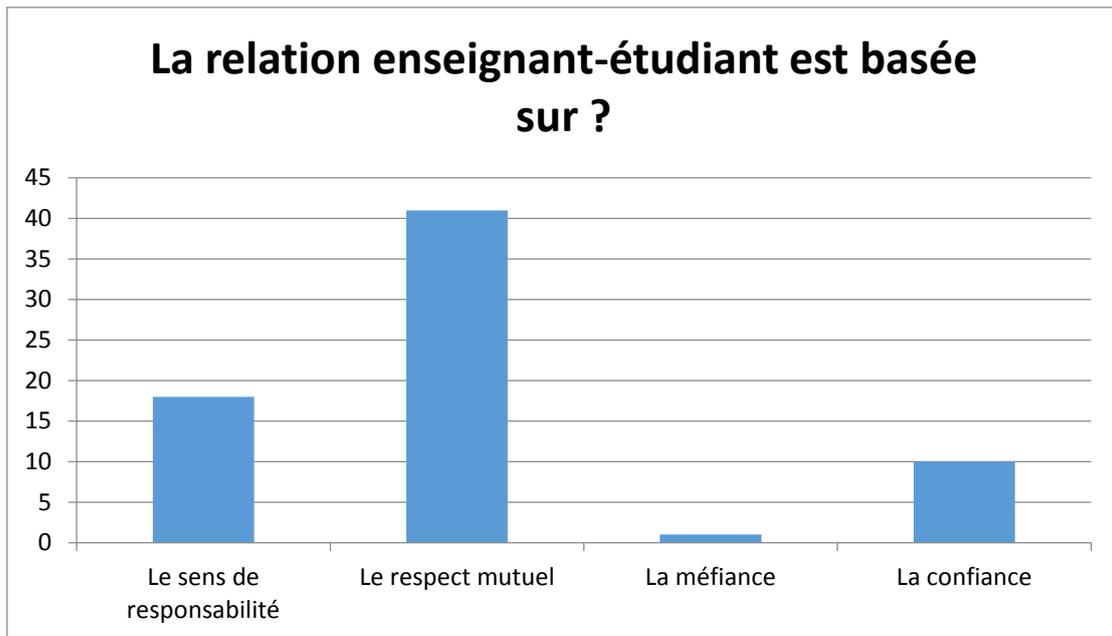
50 % des internes en chirurgie dentaire ont répondu qu'ils connaissent leurs devoirs à l'université alors que 50 % ont dit qu'ils ne les connaissent pas.



Graphique 13 : Les devoirs de l'étudiant à l'université

39,28 % ont parlé du respect des règles, des étudiants, des enseignants ainsi que les autres fonctionnaires, tandis que 21,42 % ont souligné l'importance de l'assiduité. Ensuite, 14,28 % ont dit qu'il était de leur devoir de protéger les espaces et de respecter les mesures de sécurité au sein de la faculté. Puis, 7,14 ont évoqué le devoir de justifier leurs absences et 10,71 % ont souligné l'importance de l'hygiène et du port de vêtements adéquats. Enfin, 3,57 % ont dit qu'il est essentiel d'avoir un bon comportement et 3,57 % autres ont parlé de l'importance d'être correct et de ne pas tricher lors des épreuves et évaluations.

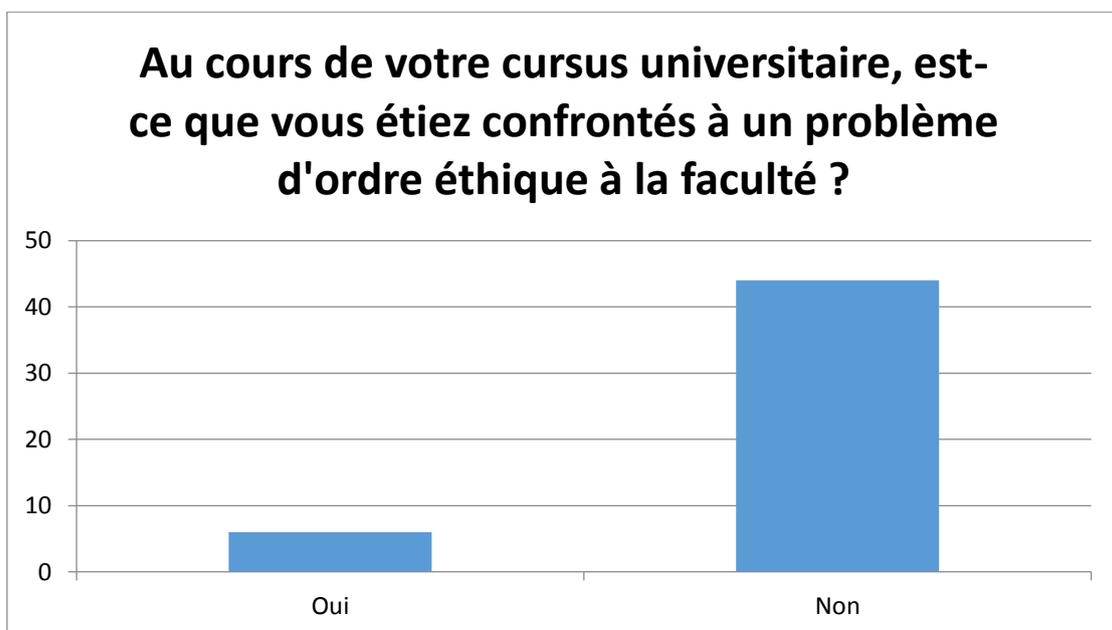
2.1.1.6. selon la connaissance sur la relation enseignants-étudiants :



Graphique 14 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur la relation enseignants-étudiants

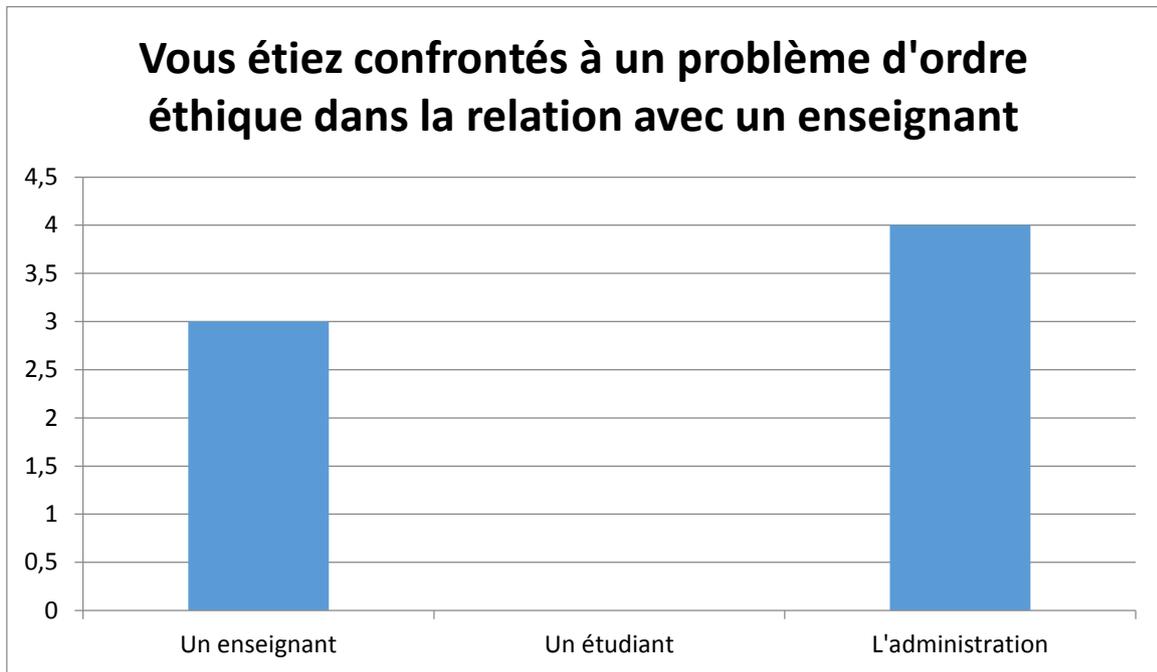
25,7 % des internes en pharmacie ont répondu que la relation enseignant-étudiant est basée sur le sens de la responsabilité. 58,6 % d'entre eux ont dit qu'elle était plutôt basée sur le respect mutuel. 1,4 % pensent qu'elle est basée sur la méfiance et 14,3 % disent qu'elle est basée sur la confiance.

2.1.1.7. selon un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus :



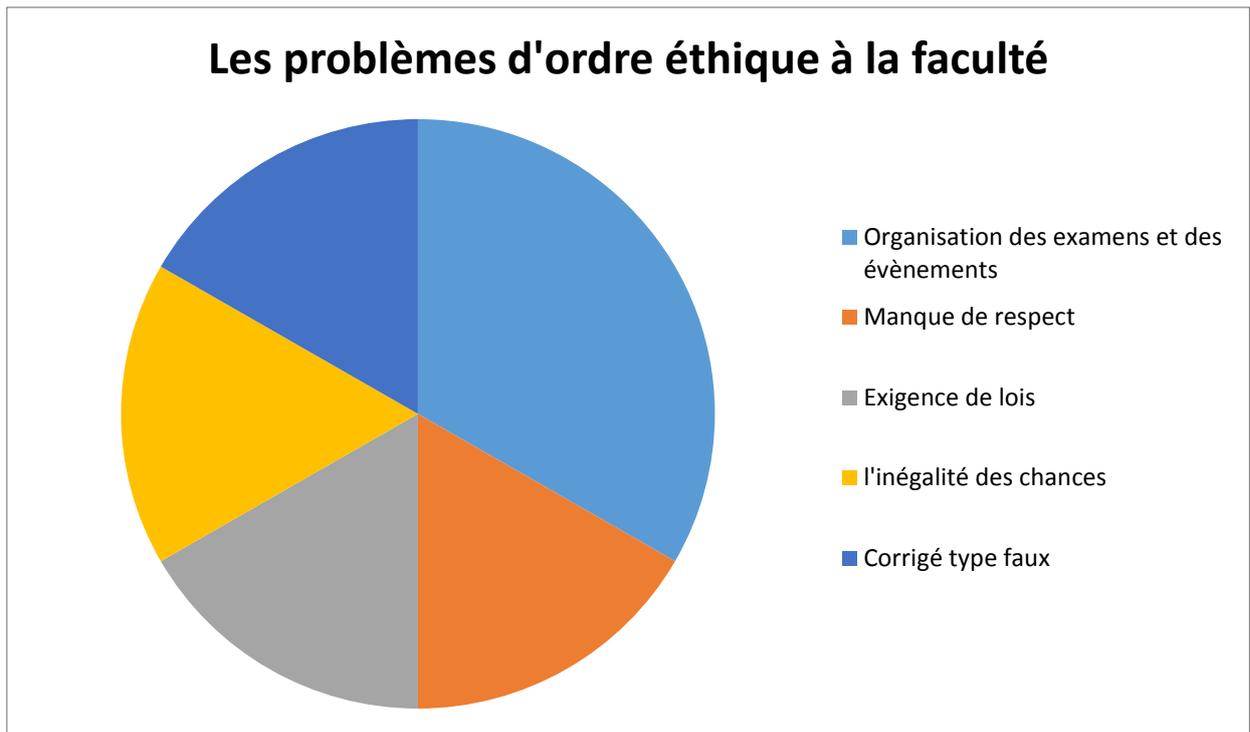
Graphique 15 : Réponses des étudiants sur la confrontation à des problèmes d'ordre éthique à la faculté

12 % des internes en pharmacie ont avancé qu'ils ont été confrontés à un problème d'ordre éthique à la faculté et 88 % ont dit qu'ils ne l'ont pas été.



Graphique 16 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique avec un enseignant

42,85 % ont dit avoir été confrontés à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant, 57,14 % avec l'administration et 0 % avec un étudiant.

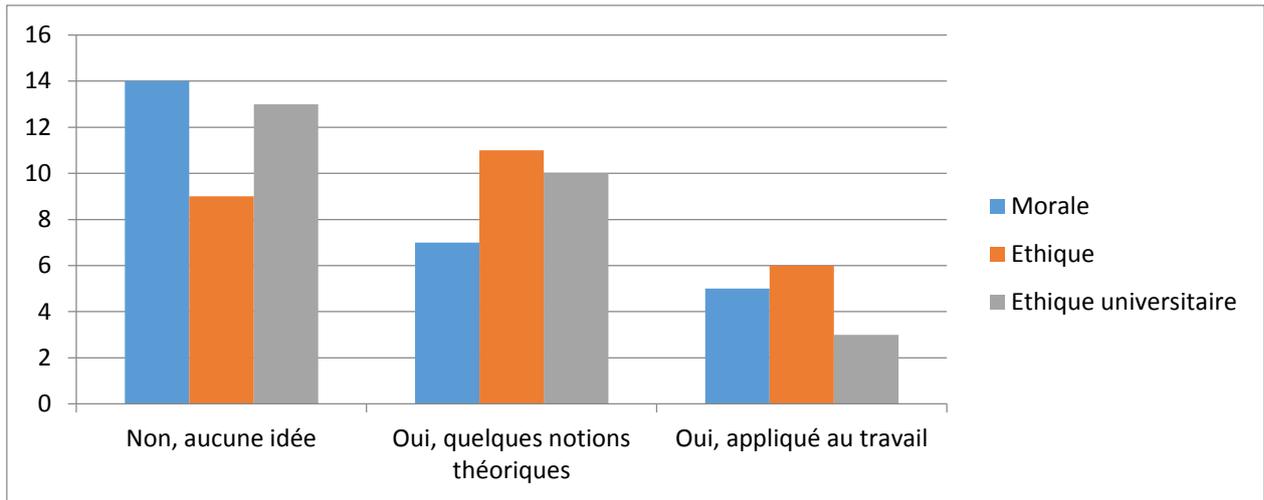


Graphique 17 : Les problèmes d'ordre éthique à la faculté

33,33 % des internes en pharmacie ont parlé de la mauvaise gestion de l'administration lors de l'organisation des examens et des événements de manière générale. 16,66 % ont évoqué le problème du corrigé type lors de leurs évaluations précédentes. 16,66 % ont parlé de la dureté des lois exigées lors de leur cursus. 16,66 % ont affirmé qu'ils ont été témoins de manque de respect et enfin, 16,66 % ont soulevé le problème de l'inégalité des chances.

2.1.2. La réparation dans le département de chirurgie dentaire :

2.1.2.1. Selon les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire :

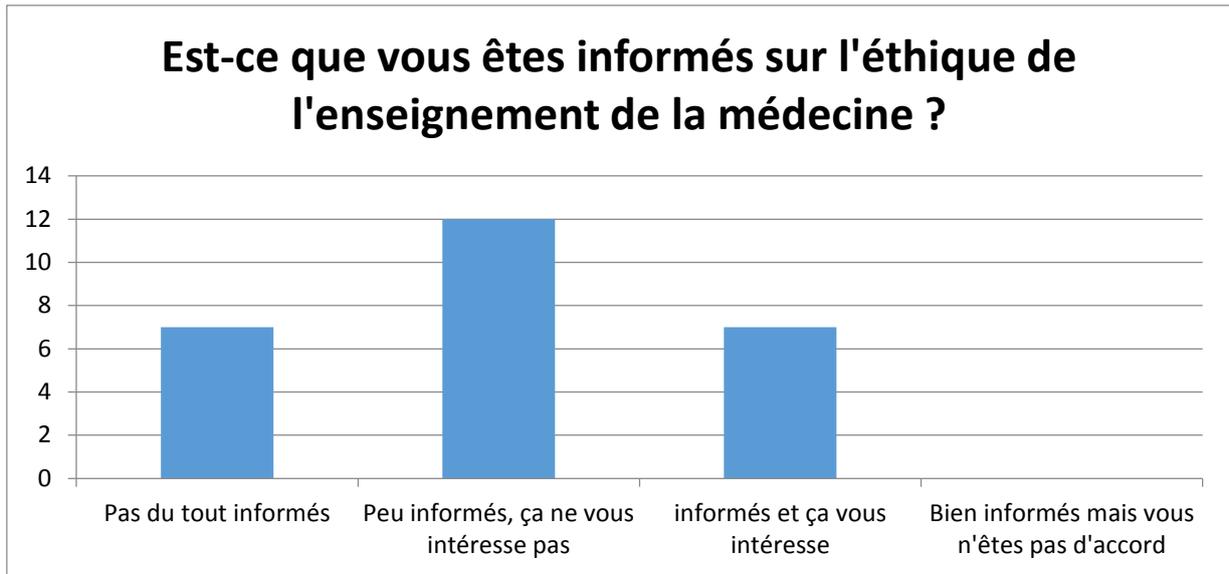


Graphique 18 : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur la morale, l'éthique et l'éthique universitaire

53,84 % des internes en chirurgie dentaire ont répondu qu'ils n'ont aucune idée sur la morale, 26,92 % ont dit avoir quelques notions théoriques tandis que 19,23 % ont affirmé connaître et appliquer la morale au travail. 34,61 % ont répondu ne pas connaître ce qu'est l'éthique, 42,3 % ont dit avoir quelques notions théoriques alors que 23,07 % ont affirmé qu'ils connaissent et appliquent l'éthique au travail.

50 % ont répondu qu'ils ne connaissent pas l'éthique universitaire, 38,42 % ont dit avoir quelques notions théoriques, toutefois 11,53 % ont affirmé connaître et appliquer l'éthique universitaire au travail.

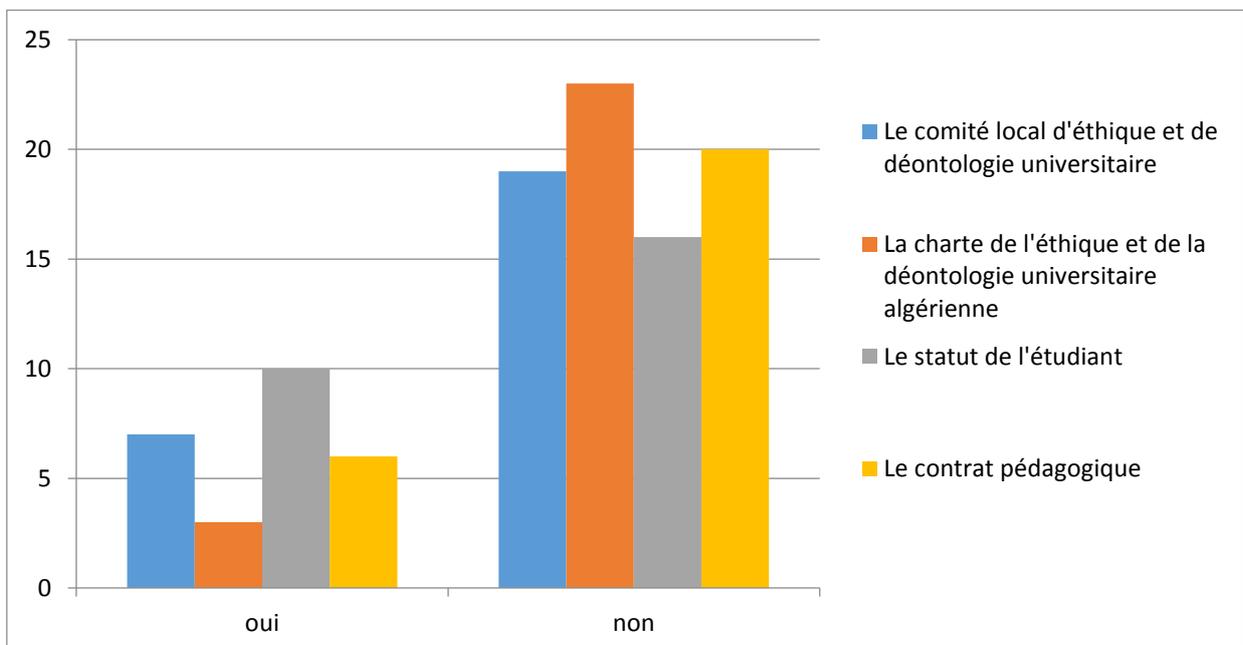
2.1.2.2. selon les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université :



Graphique 19 : Réponses des étudiants sur les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université

26,92 % des internes en chirurgie dentaires ont dit qu'ils ne sont pas du tout informés, tandis que 46,15 % ont répondu être peu informés mais que ça ne les intéresse pas. Par ailleurs, 26,92 % ont affirmé qu'ils sont informés et que ça les intéresse et 0% ont répondu qu'ils sont bien informés mais qu'ils ne sont pas d'accord.

2.1.2.3. *selon les connaissances sur les instances :*

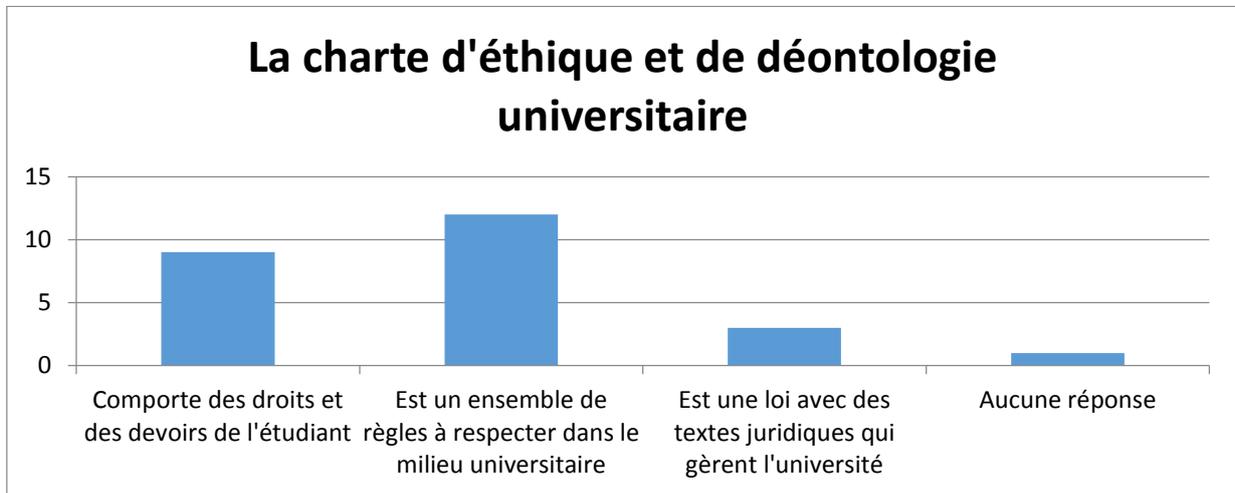


Graphique 20 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les instances

D'une part, 26,82 % des internes en chirurgie dentaires disent qu'ils connaissent le comité local d'éthique et de déontologie universitaire, 11,53 % d'eux disent qu'ils connaissent la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne, 38,46 % affirment qu'ils connaissent le statut de l'étudiant alors que 23,07 % connaissent le contrat pédagogique.

D'autre part, 73,07 % disent ne pas connaître le comité local d'éthique de déontologie universitaire, 88,46 % ne connaissent pas ce qu'est la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne, 61,53 % affirment ne pas connaître le statut de l'étudiant et enfin 76,92 % ne savent pas ce que c'est que le contrat pédagogique.

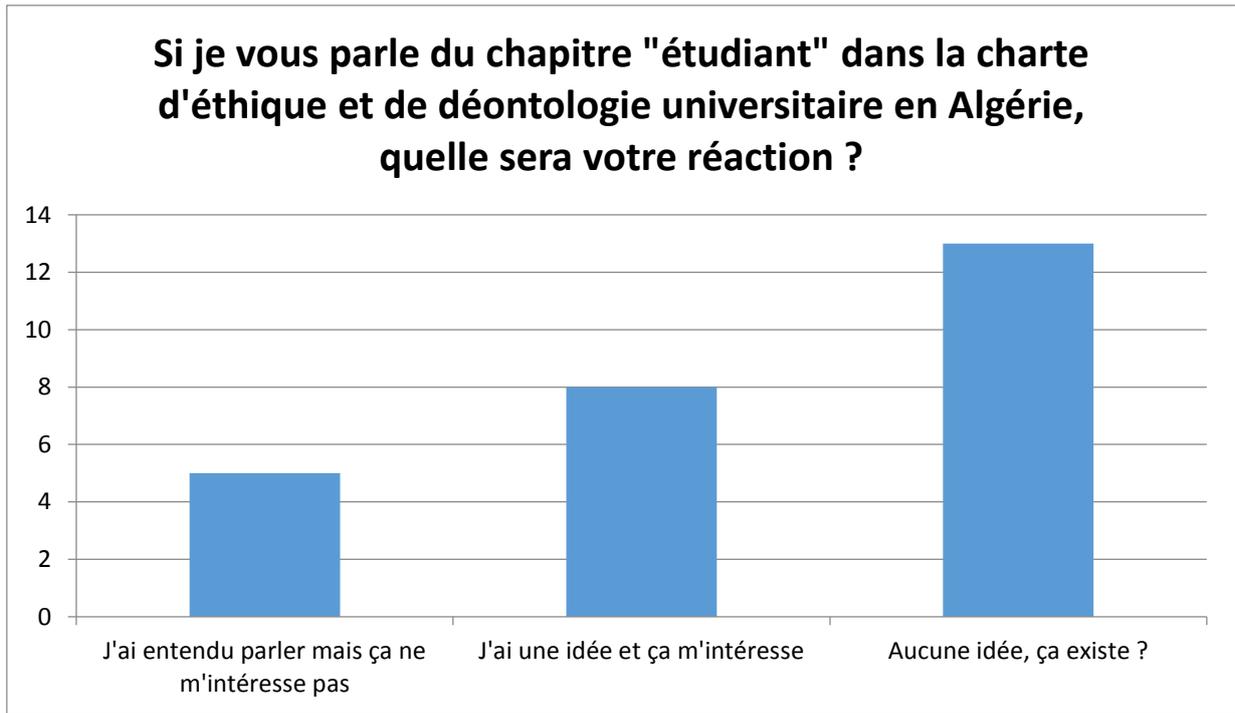
2.1.2.4. selon la lecture de la charte de l'éthique et de déontologie universitaire :



Graphique 21 : Réponses des étudiants sur la lecture de la charte de l'éthique et de déontologie universitaire

34,61 % des internes en chirurgie dentaire ont répondu que la charte d'éthique et de déontologie universitaire comporte des droits et des devoirs de l'étudiant, 46,15 % ont dit que c'est un ensemble de règles à respecter dans le milieu universitaire, 11,53 % ont affirmé que c'est une loi avec des textes juridiques gérant l'université et 7,69 % n'ont pas répondu à cette question.

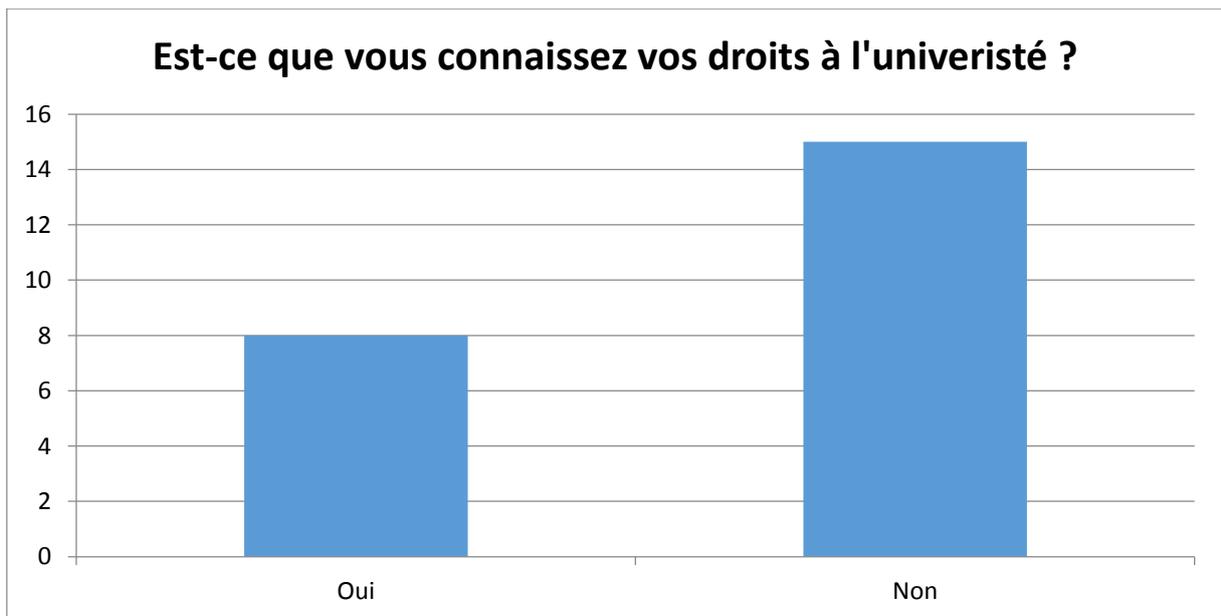
2.1.2.5. selon les connaissances sur le statut de l'étudiant :



Graphique 22 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur le statut de l'étudiant

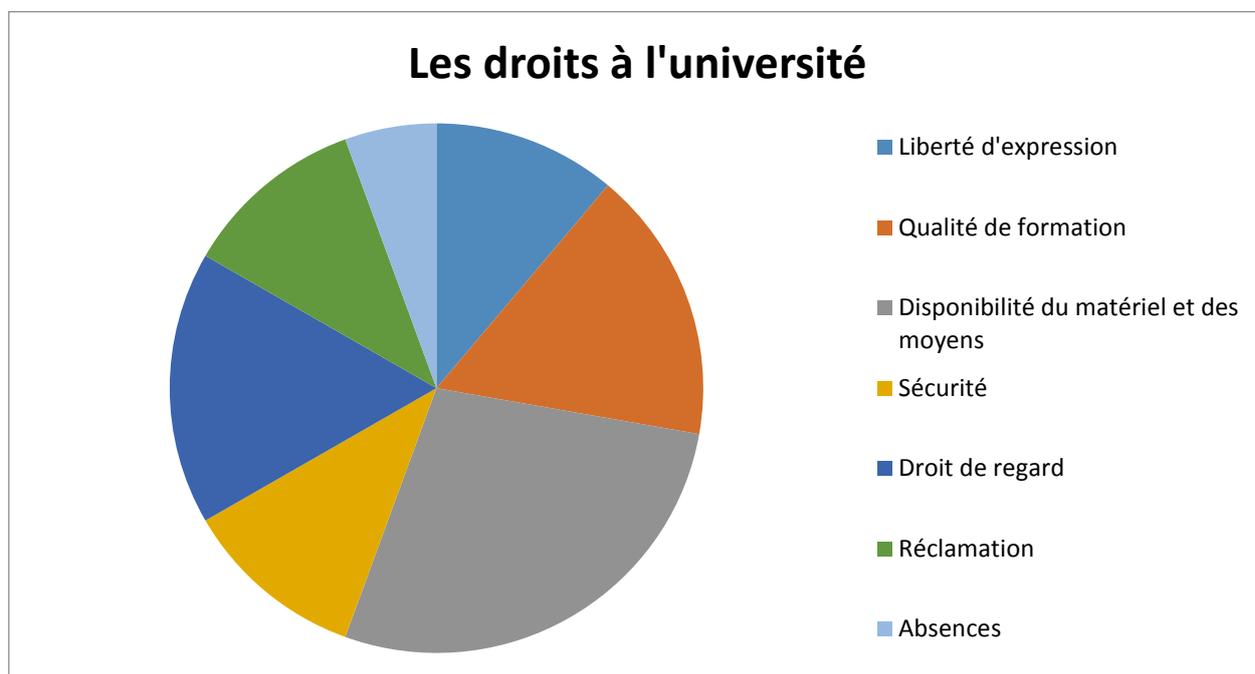
19,23 % des internes en chirurgie dentaire ont répondu qu'ils ont entendu parler mais que ça ne les intéresse pas, tandis que 30,76 % ont dit qu'ils ont une idée et que ça les intéresse. Enfin, 50% ont dit qu'ils n'ont aucune idée.

2.1.2.6. selon les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université :



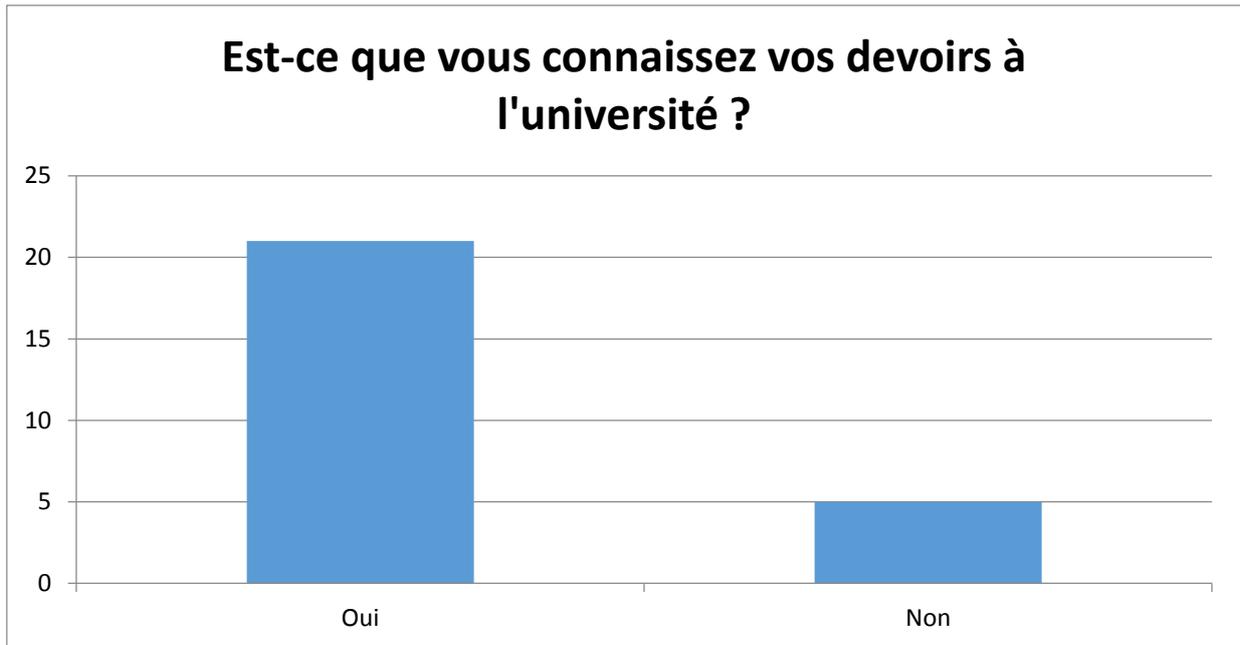
Graphique 23 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université

42,3 % des internes en chirurgie dentaire ont certifié qu'ils connaissent leurs droits à l'université alors que 57,69 % ont dit qu'ils ne les connaissent pas.



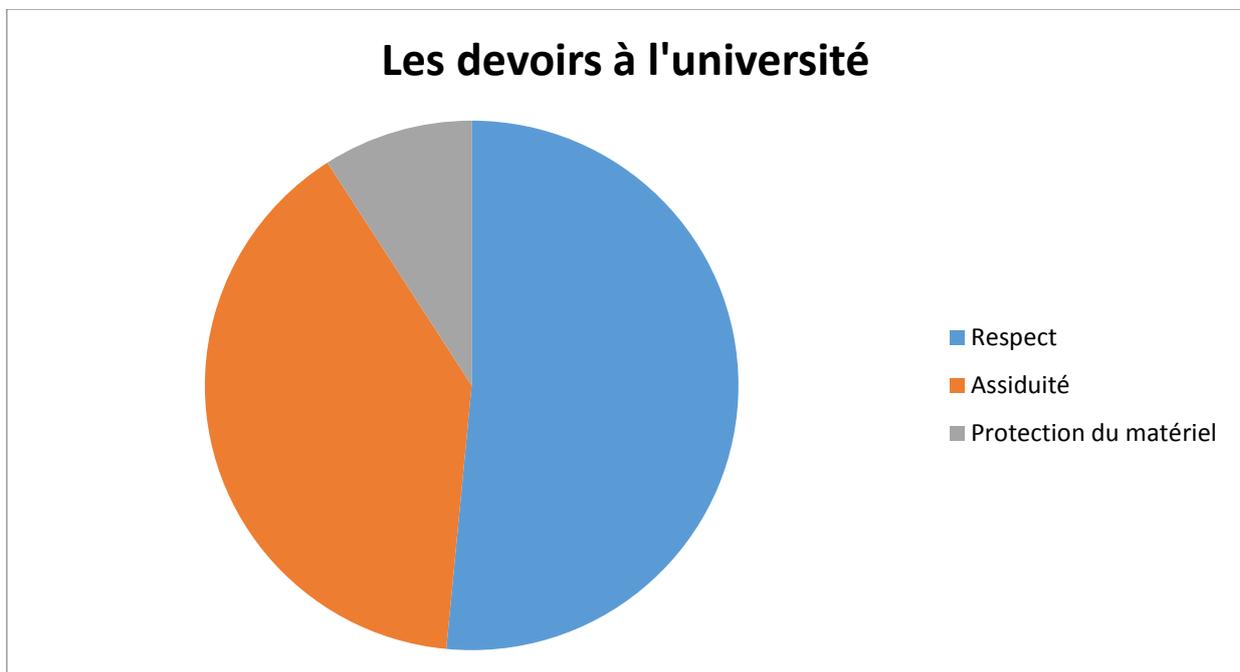
Graphique 24 : Réponses des étudiants sur les droits à l'université

11,11 % des internes en chirurgie dentaires ont dit avoir le droit à la liberté d'expression tandis que 16,66 % ont dit avoir droit à la qualité de formation. Ensuite, 27,77 % ont trouvé que la disponibilité du matériel et des moyens nécessaire est cruciale. 7,69 % ont parlé de sécurité au sein de l'université et 11,53 % ont souligné l'importance du droit de regard de leurs copies d'examens. 11,11 % ont dit aussi avoir le droit de réclamer lorsque quelque chose ne va pas bien et 5,55% ont discuté le droit de s'absenter.



Graphique 25 : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs à l'université

80,76 % des internes en chirurgie dentaire ont certifié qu'ils connaissent leurs devoirs à l'université alors que 19,23 % ont dit qu'ils ne les connaissent pas.

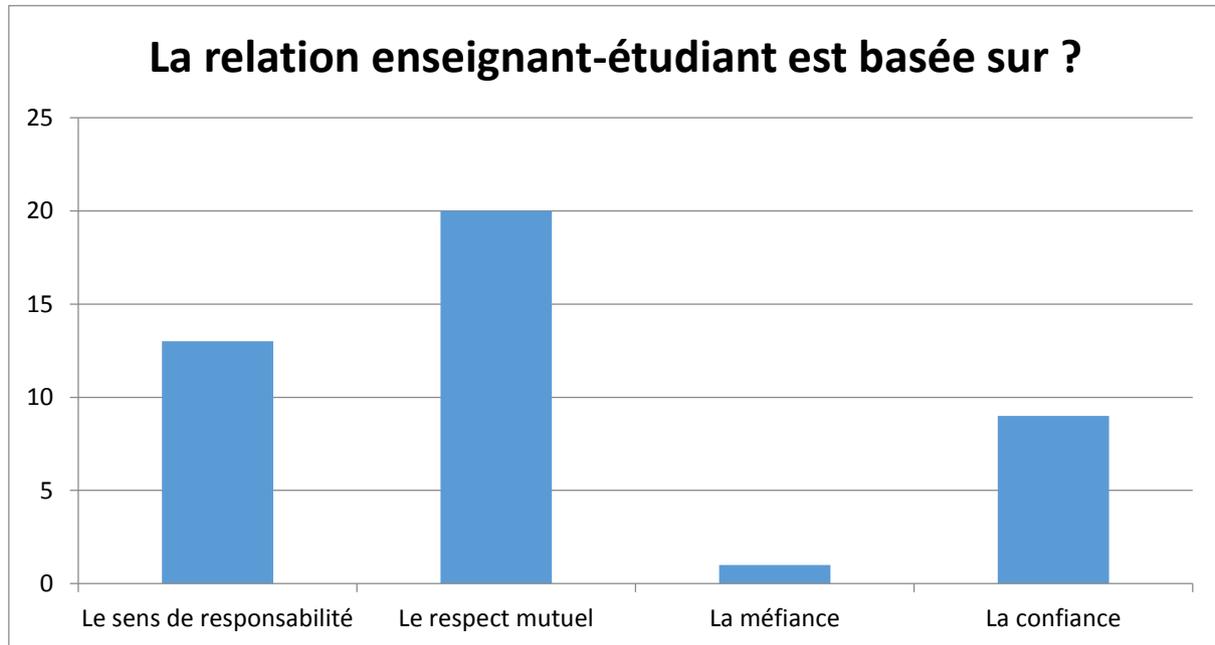


Graphique 26 : Les devoirs des étudiants à l'université

51,5 % ont parlé du respect des règles, des étudiants, des enseignants ainsi que les autres fonctionnaires, tandis que 39,39 % ont souligné l'importance de l'assiduité, la présence et la

ponctualité. Enfin, 9,09% ont dit qu'il était de leur devoir de protéger et bien désinfecter le matériel.

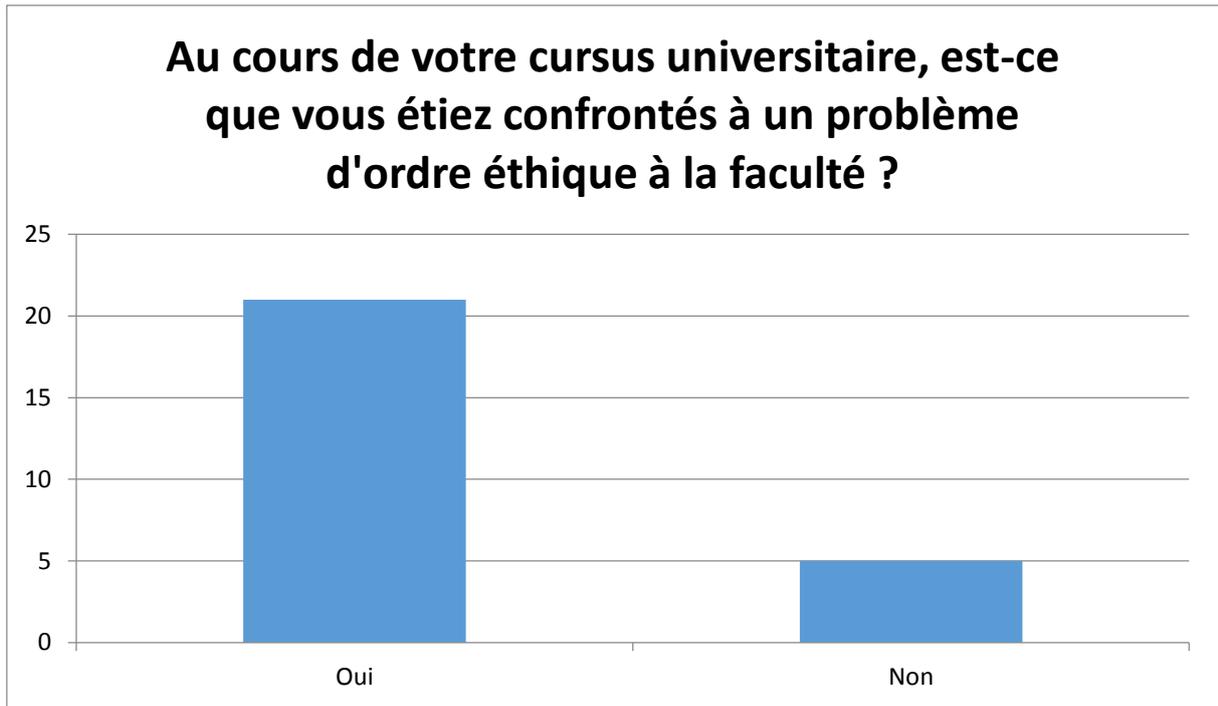
2.1.2.7. Selon la connaissance sur la relation enseignants-étudiants :



Graphique 27 : Réponses des étudiants sur connaissance la sur la relation enseignants-étudiants

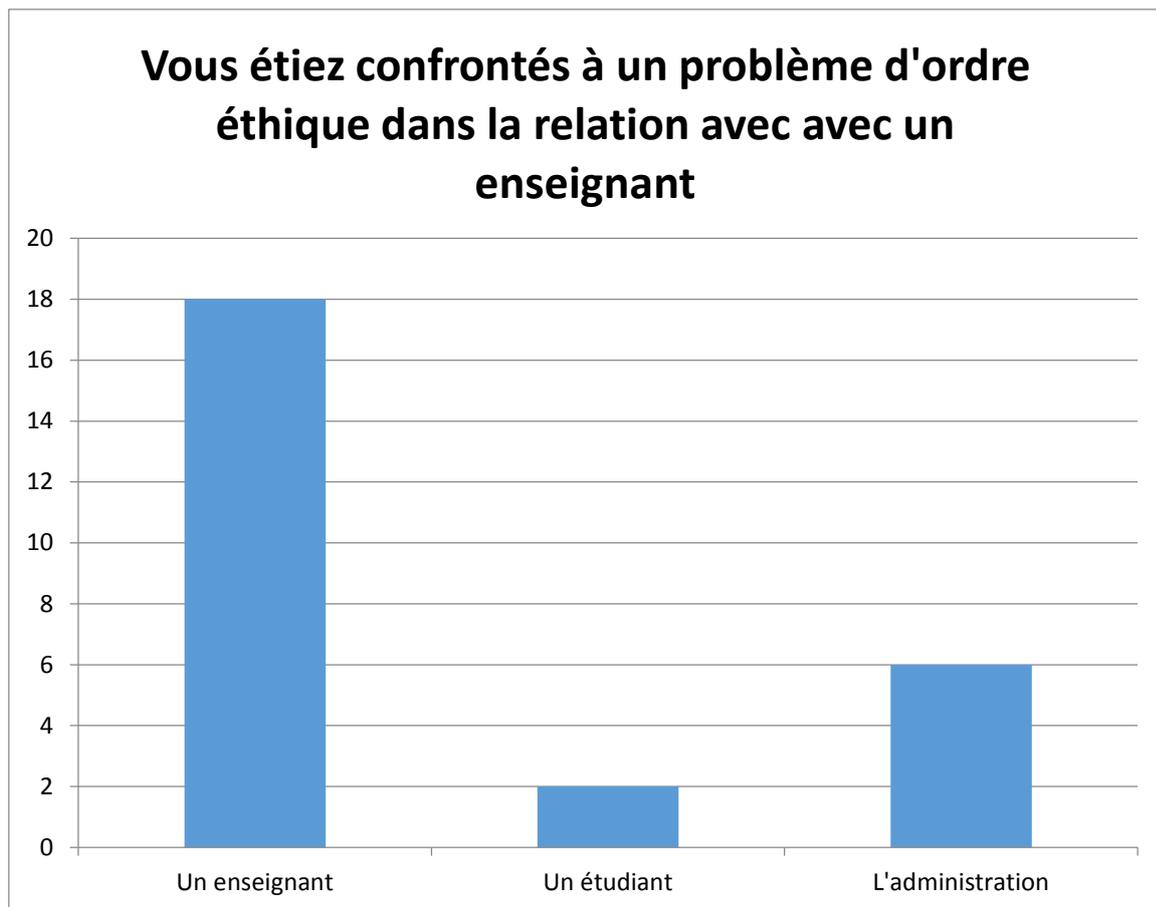
27,65% des internes en chirurgie dentaires ont répondu que la relation enseignant-étudiant est basée sur le sens de la responsabilité. 42,55 % d'entre eux ont dit qu'elle était plutôt basée sur le respect mutuel. 2,12% pensent qu'elle est basée sur la méfiance et 19,14% disent qu'elle est basée sur la confiance.

2.1.2.8. selon un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus :



Graphique 28 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus

80,76 % des internes en chirurgie dentaire ont avancé qu'ils ont été confrontés à un problème d'ordre éthique à la faculté et 19,23 % ont dit qu'ils ne l'ont pas été.



Graphique 29 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant

69,23 % ont dit avoir été confrontés à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant, 7,69 % avec un étudiant et 23,07 % avec l'administration.

Les problèmes d'ordre éthique à la faculté



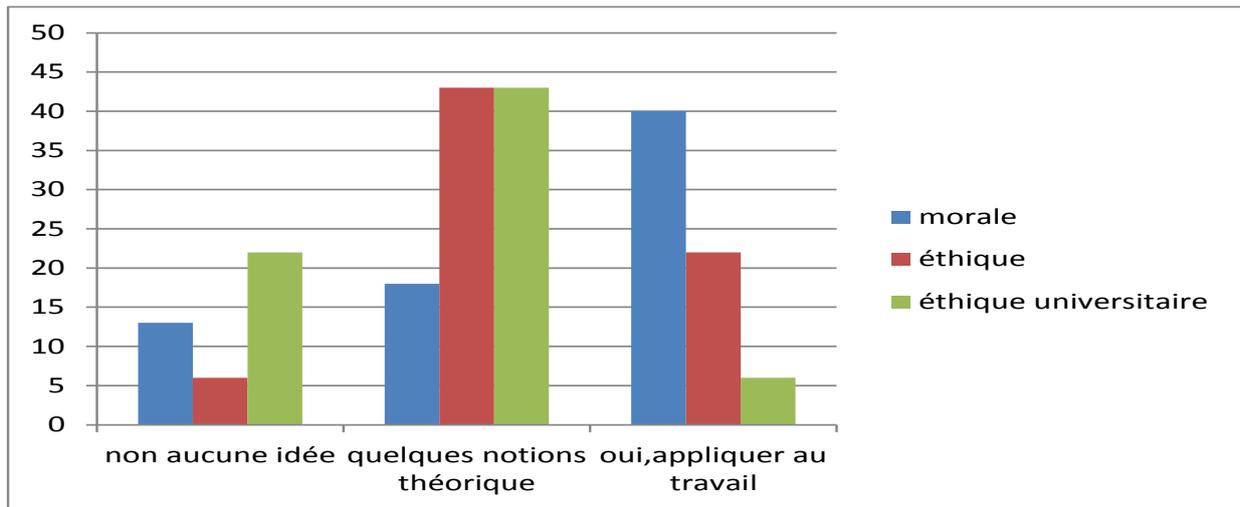
Graphique 30 : Les problèmes d'ordre éthique à la faculté

11,9 % des internes en chirurgie dentaire ont parlé du manque de matériel et de moyens nécessaires à leur formation. 43,85 % ont évoqué le problème du corrigé type lors de leurs évaluations précédentes. 4,76 % ont discuté le retard de leurs enseignants. 2,12 % ont dit qu'il y avait une mauvaise qualité de formation et 2,12 % autres ont parlé de l'inadéquation des programmes et plannings proposés par l'administration. 10,63 % ont affirmé qu'ils ont été témoins de manque de respect envers les étudiants tandis que 4,25 % ont affirmé qu'il y a eu également un manque de respects entre les étudiants eux-mêmes. 6,38% des internes disent

qu'il y a eu durant leur cursus de mauvaise gestion des épreuves d'évaluation, 10,63 % se sont plaints de l'injustice.

2.1.3. La réparation dans le département médecine :

2.1.3.1. Selon les connaissances générales sur la morale, éthique et l'éthique universitaire :



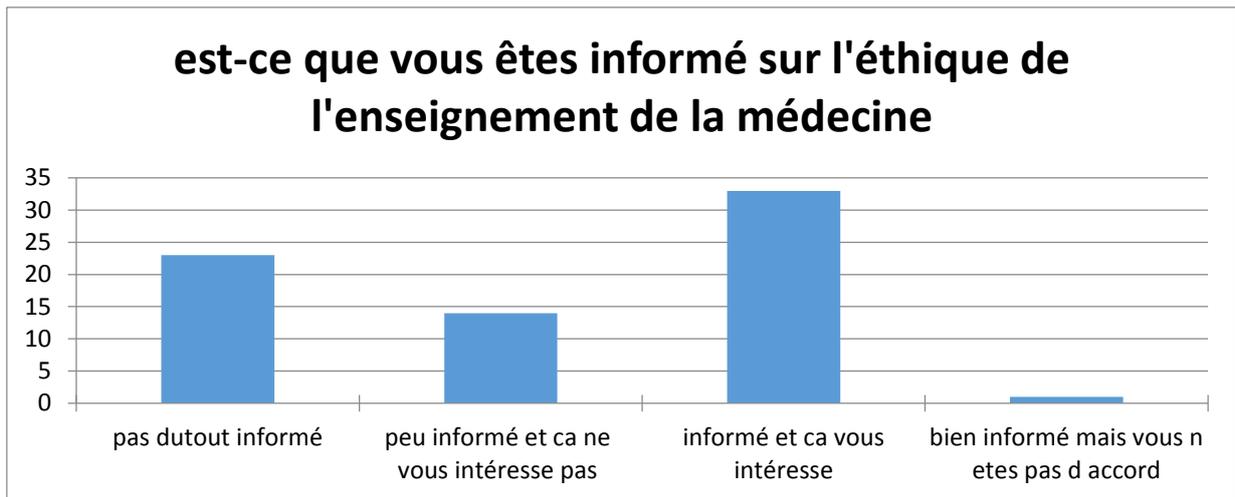
Graphique 31 : Réponses des étudiants sur les connaissances générales de la morale, éthique et l'éthique universitaire

En médecine, pour ce qui concerne la morale, 18,31% des internes ont affirmé n'avoir aucune connaissance, 25,35% en déclarés avoir des connaissances seulement théorique, pour la morale au travail 56,34 % ont affirmés la connaitre et l'appliquer.

Au sujet de l'éthique, 8,45 % ont affirmés n'avoir aucune connaissance, 60,56 % possède quelques notions théoriques et quant à l'éthique au travail, 30,99 % ont affirmés la connaitre et l'appliquer.

Au sujet de l'éthique universitaire, 30,99 % ont affirmés n'avoir aucune connaissance, 60,56% possède quelques notions théoriques, et quant à l'éthique universitaire au travail 8,45 ont affirmés la connaitre et l'appliquer.

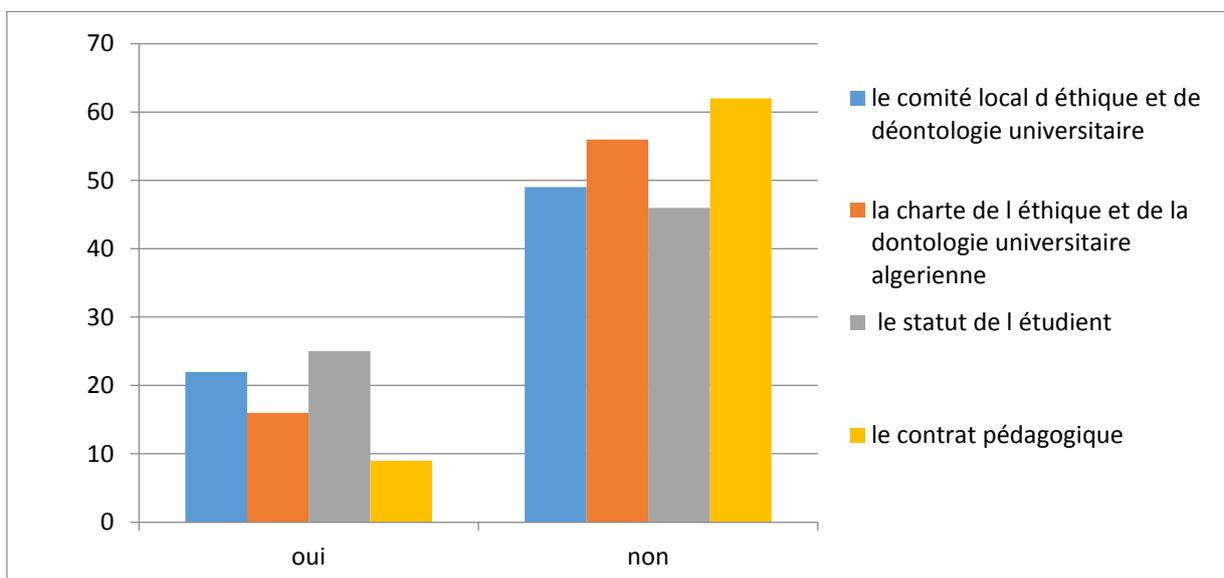
2.1.3.2. selon les connaissances générales sur l'éthique de l'enseignement à l'université :



Graphique 32 : Réponses des étudiants sur l'éthique de l'enseignement de la médecine

32,4 % des internes en médecine ont dit qu'ils ne sont pas du tout informés sur l'éthique de l'enseignement de la médecine, tandis que 19,7 % ont répondu être peu informés et non intéressés. Par ailleurs, 46,5 % ont affirmé qu'ils sont informés et intéressés. Enfin, 1,4 % ont répondu qu'ils sont bien informés mais pas d'accord.

2.1.3.3. selon les connaissances des instances :



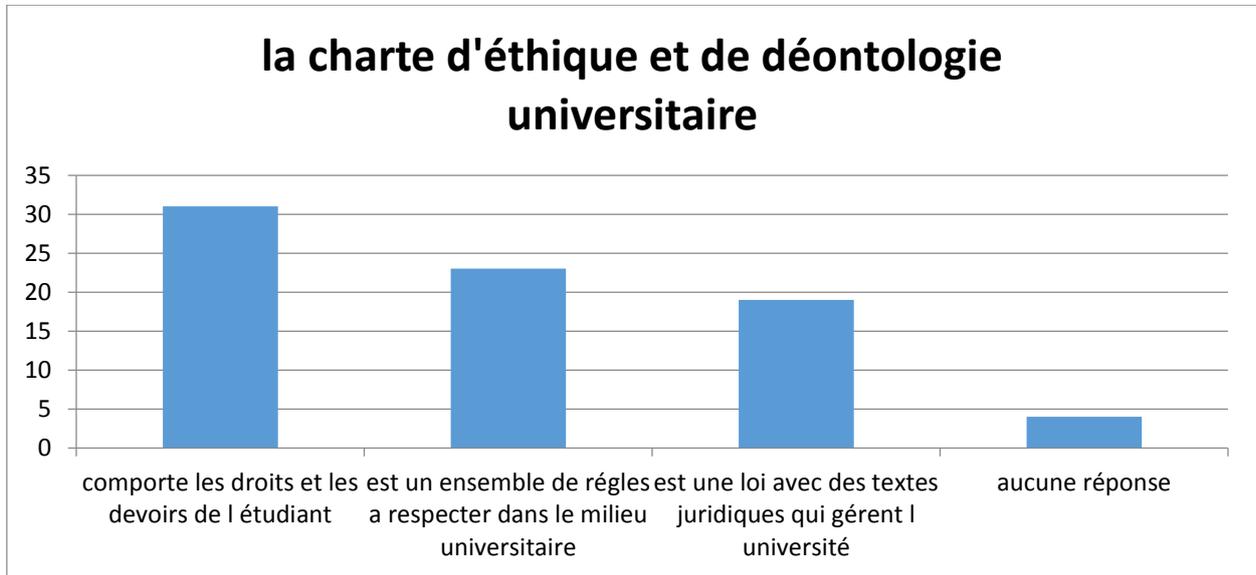
Graphique 33 : Réponses des étudiants sur les connaissances des instances

D'une part, 30,99 % des internes en médecine disent qu'ils connaissent le comité local d'éthique et de déontologie universitaire, D'autre part 69,01 % affirme ne pas les connaître. 21,1% d'eux disent qu'ils connaissent la charte de l'éthique et de déontologie universitaire algérienne, alors

que 78,9% n'ont aucune connaissance sur son sujet, et 35,2 % connaissent le statut de l'étudiant, tandis que 64,8 % affirme n'avoir aucune connaissance.

Enfin 12,7 % connaissent le contrat pédagogique et contre 87,3 %.

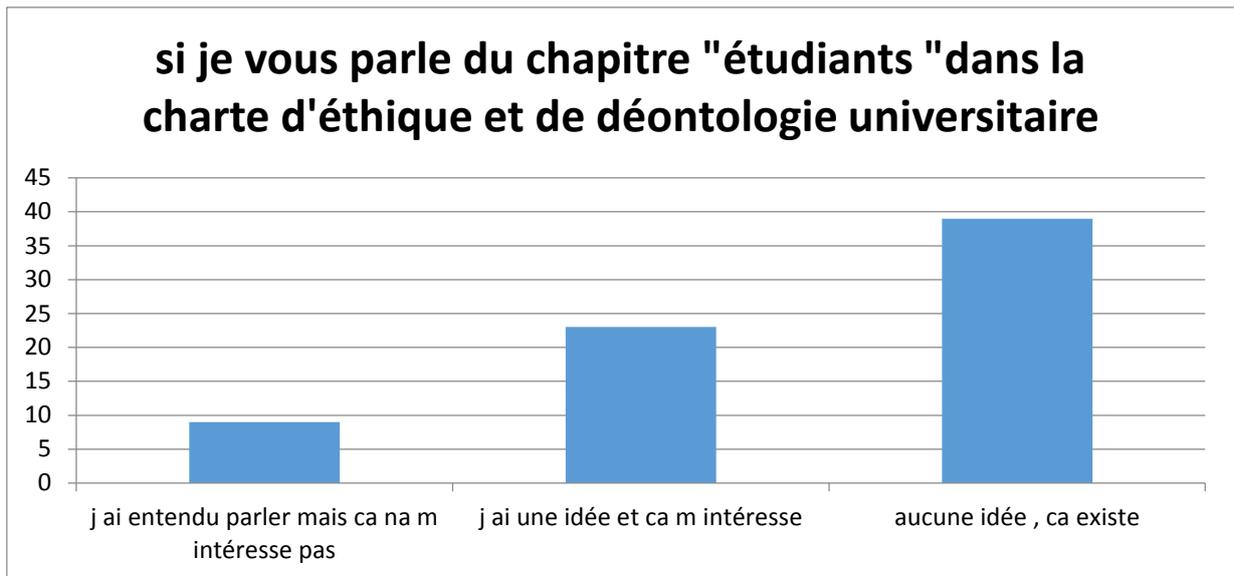
2.1.3.4. selon la lecture de la charte de l'éthique et de la déontologie universitaire :



Graphique 34 : Réponses des étudiants sur la lecture de la charte d'éthique et de déontologie universitaire

40,3 % affirme que la charte d'éthique et de déontologie universitaire comporte les droits et les devoirs de l'étudiant, tandis que 29,9 % affirme que c'est un ensemble de règles à respecter dans le milieu universitaire et enfin 24,7% affirme que c'est une loi avec des textes juridiques qui gèrent l'université. Pour conclure 5,1 % n'ont aucune réponse à ce sujet.

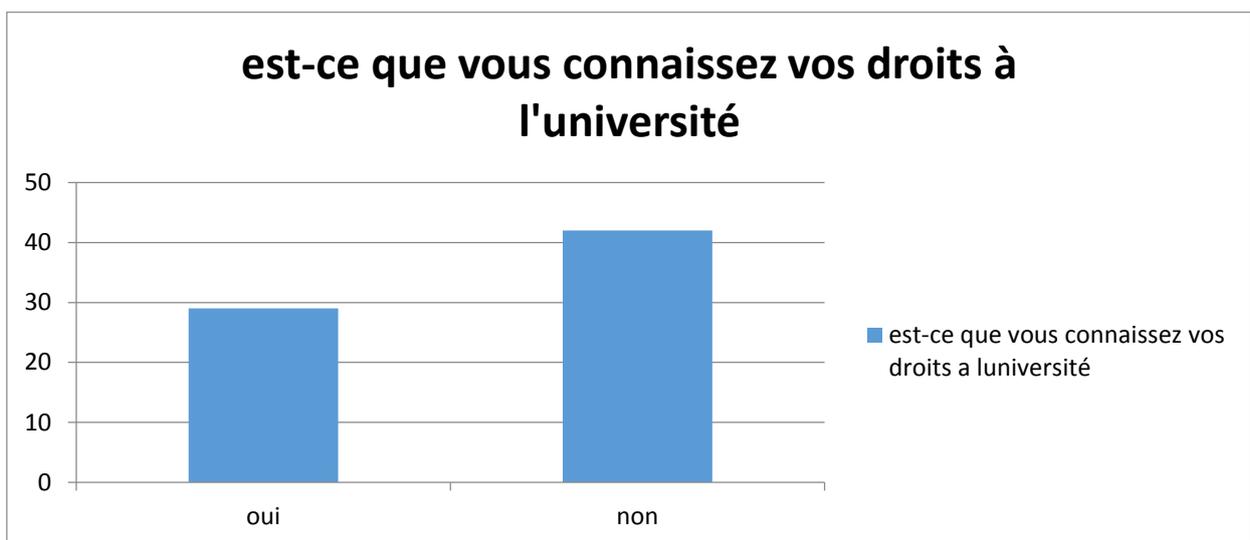
2.1.3.5. selon les connaissances sur le statut de l'étudiant :



Graphique 35 : Réponses des étudiants sur concerne le chapitre sur les étudiants dans la charte d'éthique et de déontologie universitaire

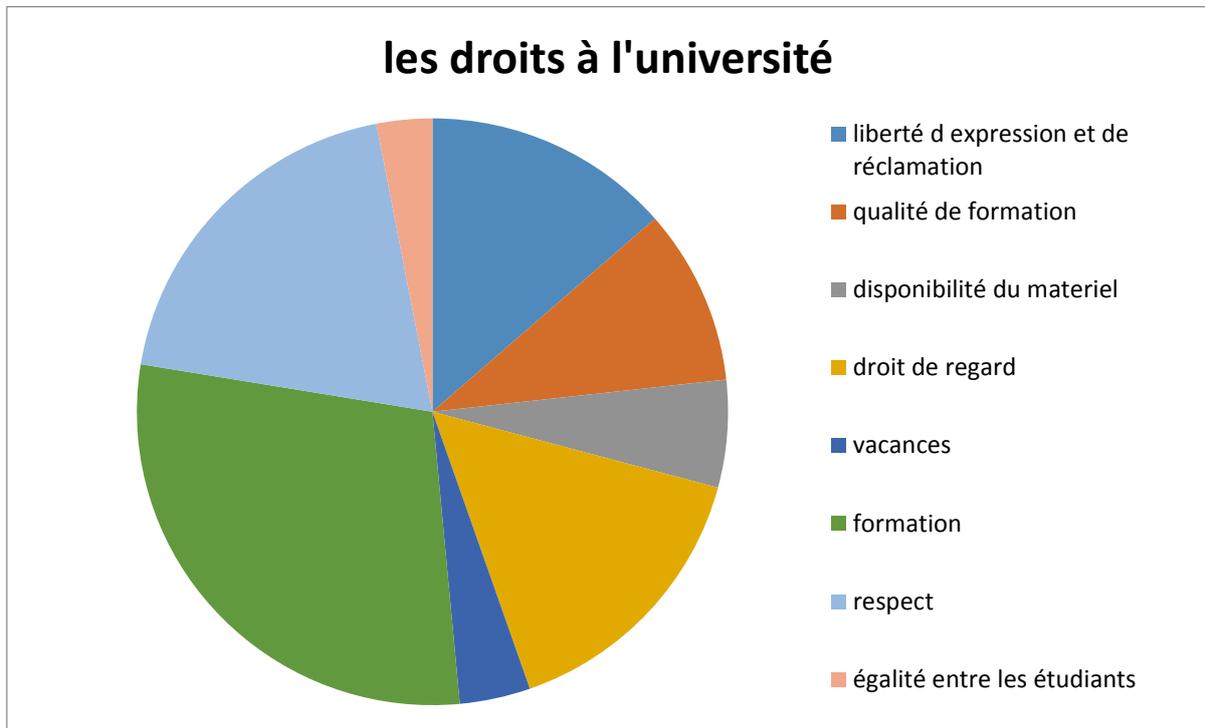
En ce qui concerne le chapitre sur les étudiants dans la charte d'éthique et de déontologie universitaire, 12,7 % ont entendu parler mais ne sont pas intéressés, au contraire 32,4 % possède une idée sur ce sujet et 54,9% sont intéressés et enfin affirme n'avoir aucune idée à ce sujet.

2.1.3.6. selon les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université :



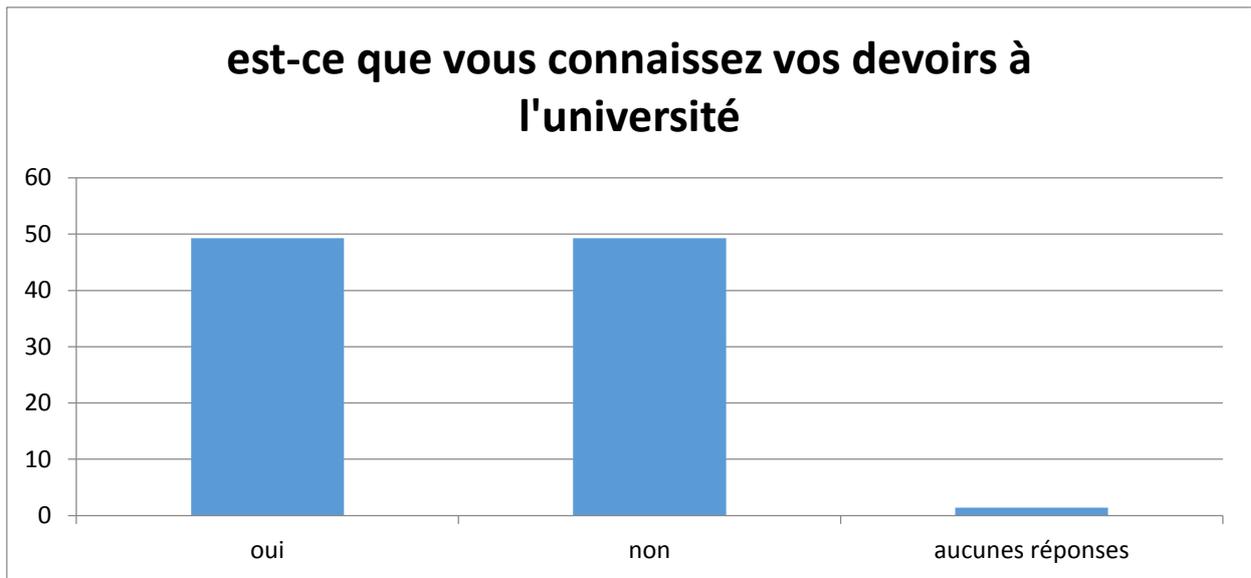
Graphique 36 : Réponses des étudiants sur les connaissances sur les droits et les devoirs de l'étudiant à l'université

Au sujet des droits à l'université, 40,85 % des internes affirment bien connaître leur droits quant à 59,15% affirme ne pas les connaître.



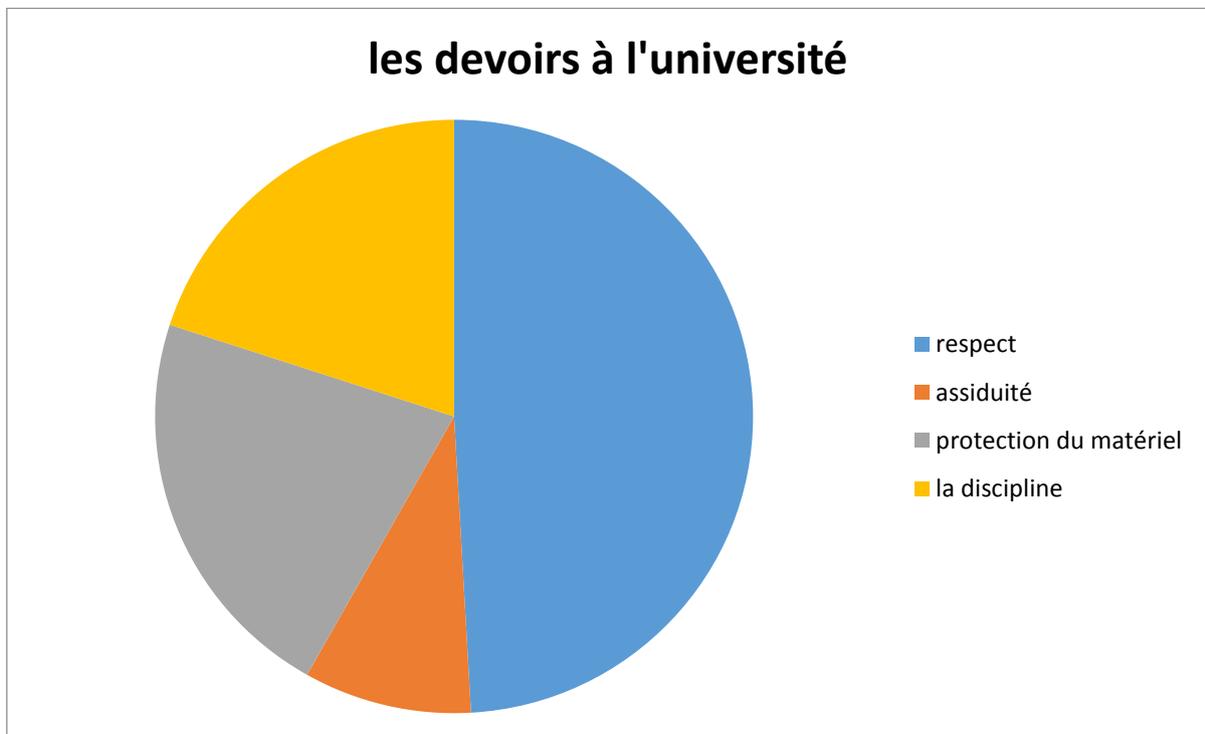
Graphique 37 : Réponses des étudiants sur les droits à l'université

Pour les internes qui avaient des connaissances sur leurs des droits à l'université, 13,1 % affirment avoir accès à la liberté d'expression et de réclamation, 11,5 % déclarent que l'accès à une formation de qualité est un droit. 3,3 % précisent qu'ils ont droit à la disponibilité du matériel. De même, 14,7 % pensent que le droit de regards sur leurs copies d'examens, est le leur ; 24,06 % soulignent l'importance du respect comme un droit fondamental, et 6,6 % ont répondu que l'égalité entre les étudiants reste un droit primordial. Le droit aux vacances ont été soulevés par 4,9 % des internes et le droit à la formation pour s'exercer, était souligné par 21,3 %.



Graphique 38 : Réponses des étudiants sur la connaissance des devoirs des étudiants à l'université

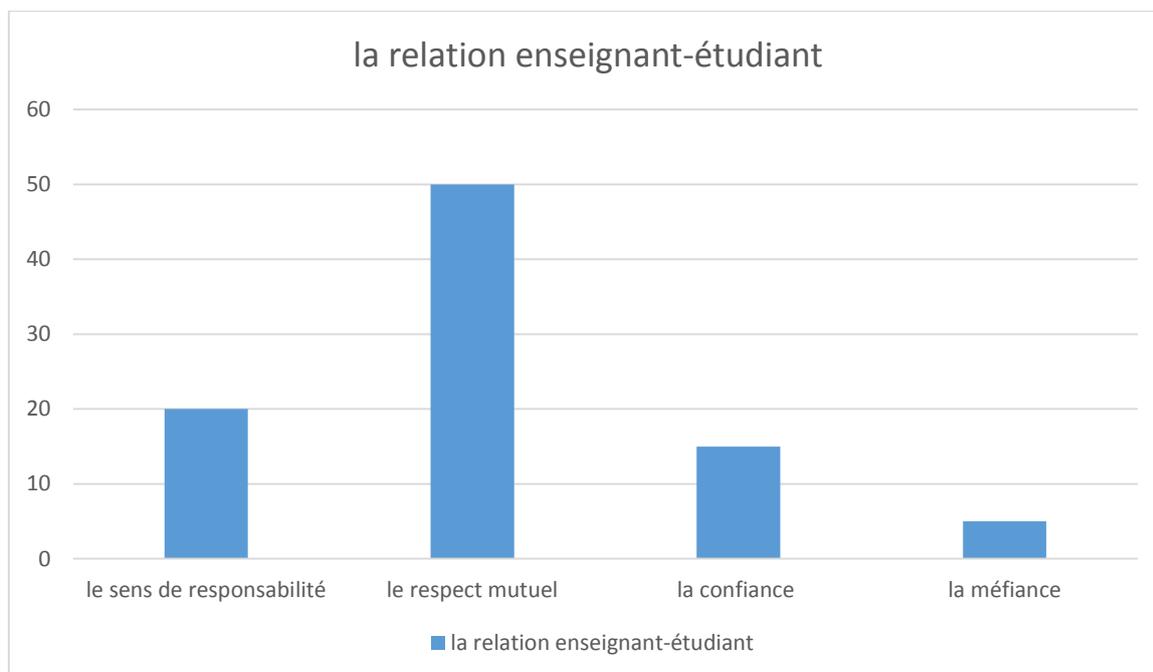
A propos des devoirs à l'université, 49,3 % des internes affirment bien connaître leurs devoirs à l'université, tandis que 49,3 % affirment ne pas les connaître du tout et enfin 1,4 % n'ont aucune réponse à ce sujet.



Graphique 39 : les devoirs à l'université

Au sujet des devoirs à l'université, 52,8 % des internes ont abordé le respect, 18,9 % ont abordés l'assiduité, 5,66 % la protection du matériel et pour finir 22,64% la discipline.

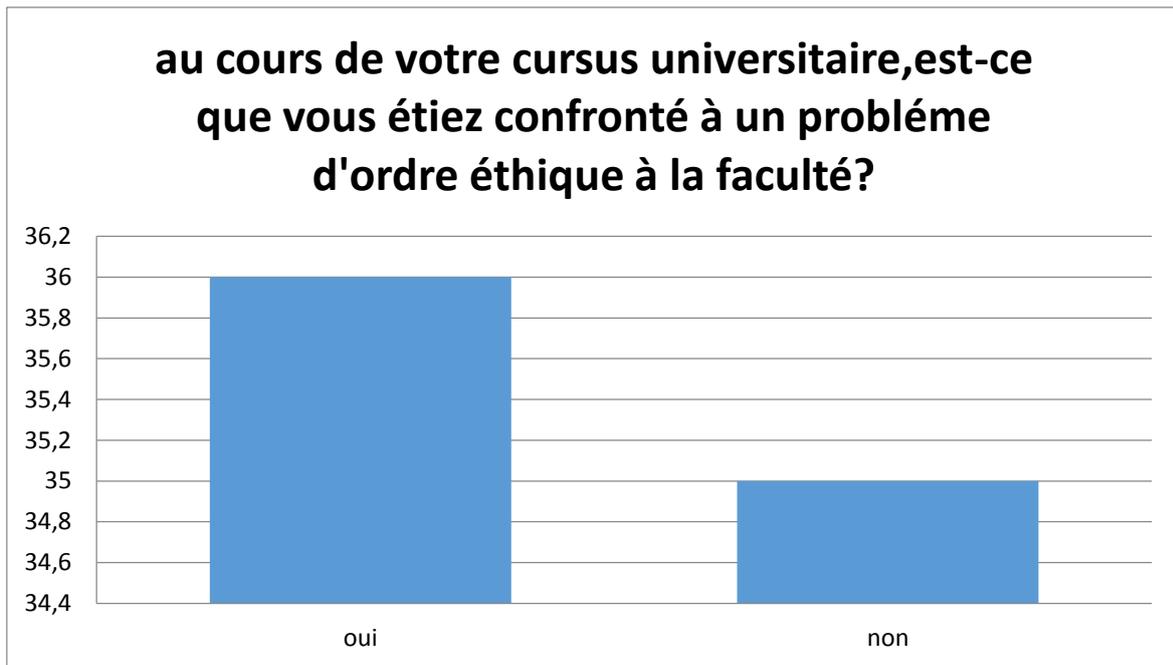
2.1.3.7. La répartition selon la connaissance sur la relation enseignants-étudiant :



Graphique 40 : Réponses des étudiants sur la connaissance sur la relation enseignants-étudiant

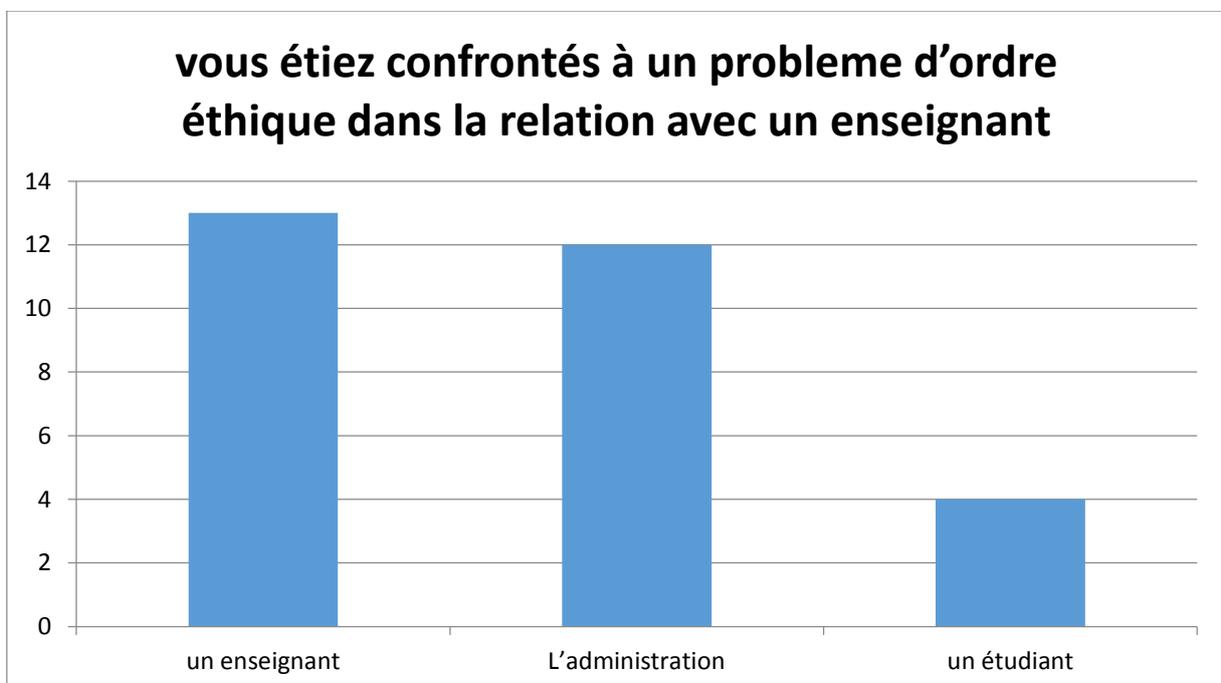
Au sujet de la relation enseignant-étudiant, 20 % des internes en pharmacies présument que la relation est basée sur le sens de responsabilité, quant à 50 % des internes sont plutôt pour le respect mutuel. 15 % sont plutôt penchés sur la confiance et enfin 5 % ont préférés la méfiance.

2.1.3.8. la répartition selon un problème d'ordre éthique contracté durant le cursus :



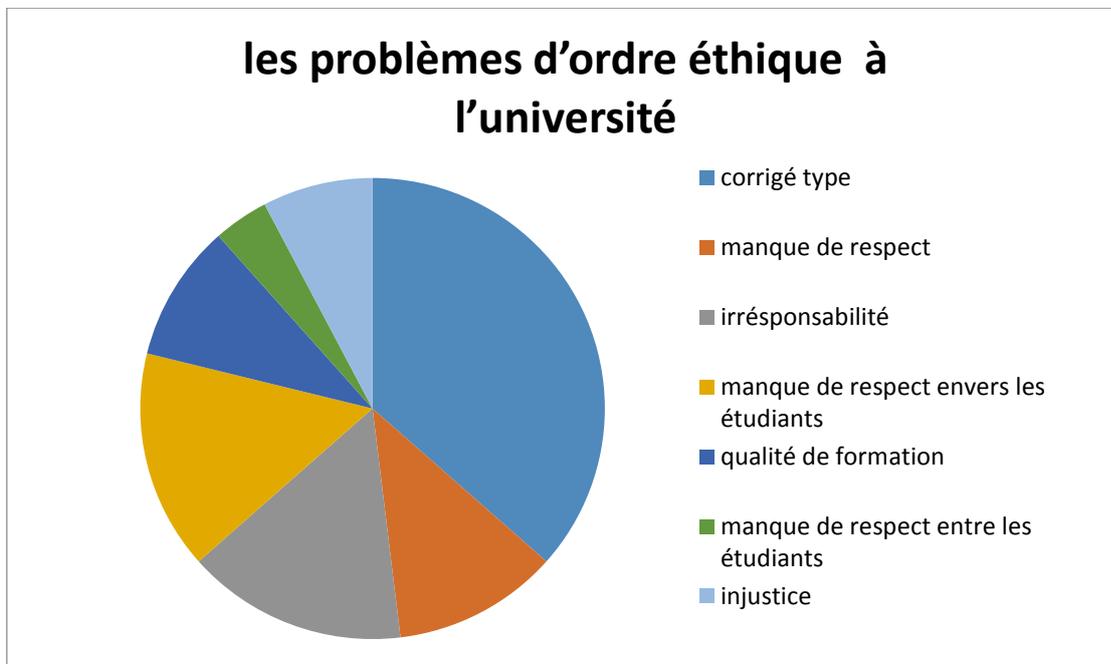
Graphique 41 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique à la faculté

50,7% ont répondu avoir été confronté à un problème d'ordre éthique à la faculté, au contraire 49,3% affirme avoir rencontré aucune problème.



Graphique 42 : Réponses des étudiants sur la confrontation à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant

Parmi les ceux qui ont répondu qu'ils ont un problème à d'ordre éthique à la faculté, 36,1 % des internes déclarent avoir été confrontés à un problème d'ordre éthique dans la relation avec un enseignant, 33,3 % avec l'administration et enfin 11,1% avec un étudiant, et 19,5% n'ont pas précisés.



Graphique 43 : Réponses des étudiants sur concernant les problèmes d'ordre éthique à l'université

Parmi les déclarations des internes sur une question à choix multiples concernant les problèmes d'ordre éthique à l'université, 36,53 % déclare avoir été affrontés au problème d'un corrigé de type, 11,53 % ont fait l'objet d'un manque de respect, 15,04 % ont déclarés des mesures irresponsables de la part des enseignants, et enfin 7,7 % ont accusés un sentiment d'injustice. Le manque de respect était présent en 27,7 % dans la relation enseignant-étudiant, parmi ces 27.7%, 11,1 % affirment qu'il existe un manque de respect entre les étudiants ». Pour finir, 8,33% ont déclaré qu'il y avait une qualité d'information médiocre.

DISCUSSION

3. DISCUSSION

3.1. Intérêt de l'étude :

Notre étude est menée auprès de 147 étudiants en dernière année des sciences médicales, soit une population qui correspond à 25,3% du nombre total des internes de la faculté de médecine de l'université de Tlemcen.

71 internes du département de médecine, ont participé à notre étude, contre seulement 26 du département de médecine dentaire, alors que 50 du département de pharmacie ont marqué leur présence.

Notre étude cherche à définir les connaissances dans l'éthique de l'enseignement des sciences médicales, sur la charte de déontologie et d'éthique universitaire algérienne et de découvrir leur application dans le cursus des étudiants ; elle est la première orientée vers une population estudiantine sur le thème de l'éthique de l'apprentissage en science médicale.

Il existe une étude similaire dans les objectifs et non pas dans la population, il s'agit d'un mémoire pour obtention de diplôme de sur spécialisation en pédagogie médicale, réalisé à la faculté de médecine, université de Tlemcen, par Mr Oussama KERROUCHE, sous le thème de « L'éthique professionnelle en pédagogie médicale à la faculté de médecine de Tlemcen ». Cette étude a été destinée aux enseignants hospitalo-universitaires qui exercent à la faculté de médecine, elle avait comme objectifs de tester leurs connaissances sur l'éthique universitaire et sur la charte de la déontologie et de l'éthique universitaire en Algérie.

A travers notre étude, nous avons relevé :

- L'existence d'une ambiguïté tout d'abord dans les terminologies, puis dans les différences entre la morale, l'éthique, et l'éthique universitaire chez la majorité des internes.
- Une partie non négligeable des étudiants n'avaient aucune notion sur la morale et sur l'éthique à l'université.
- Alors que la notion de l'éthique professionnelle était presque méconnue, la charte de la déontologie et de l'éthique universitaire Algérienne, elle, était pour la majorité une découverte.
- Une partie majoritaire des étudiants disent ne pas connaître le comité local d'éthique de déontologie universitaire et ignorent l'existence d'un statut de l'étudiant.

- Pour les droits de l'étudiant à l'université, chacun d'eux a énuméré certains droits, tels que la liberté d'expression et de réclamation, le droit à une formation de qualité et des épreuves pédagogiques bien organisées, la disponibilité du matériel pédagogique, le droit de regard sur les copies d'examens, le respect des enseignants, l'égalité entre les étudiants.
- Pour les devoirs l'ensemble des étudiants qui les connaissait, sont parvenus à les citer, à titre d'exemple : le respect des enseignants et des fonctionnaires de l'université, l'assiduité, protéger les espaces et de respecter les mesures de sécurité et d'hygiène au sein de la faculté, le port de vêtements adéquats, avoir un bon comportement, justifier leurs absences, et le devoir de présence et de bonne conduite durant les épreuves pédagogiques.
- Pour un nombre non négligeable d'étudiants participant à notre enquête, le respect mutuel est la pierre angulaire de la relation apprenant-facilitateur ».
- Les étudiants qui ont acceptés de répondre à notre question sur un éventuel problème d'ordre éthique confronté à la faculté durant leur cursus universitaire, ont été précis sur le manque du respect par les enseignants, la fréquence des corrigés type, non conformes des épreuves d'évaluation. Le sentiment d'injustice était commun à l'ensemble des étudiants des trois départements, nous avons relevé le problème de manque d'information de et vers l'étudiant.

3.2. Validité interne :

3.2.1. Les limites de l'étude :

3.2.1.1. Biais de section :

Nous avons commencé l'étude en se déplaçant sur les terrains de stage. Nous avons fait face à une difficulté de trouver la totalité des internes dans leurs services respectives, pour des raisons organisationnelles telles que les détachements vers d'autres établissements publics hospitaliers, endémiques dans la pandémie COVID-19, et personnelles, liées aux congés annuels et repos maladie.

Nous avons essayé de communiquer les formulaires également par mail mais plusieurs d'entre eux n'ont pas été remplis.

3.2.1.2. Biais de mesure :

Les réponses ont été évaluées de façon subjective selon l'échelle de LIKERT.

3.2.2. Les forces de notre étude :

Un biais d'information a été écarté car le questionnaire a été rempli en présence de l'investigateur principal qui répondait aux questions sources d'ambiguïté.

Les objectifs de l'étude ont été bien expliqués au moment de l'attribution des questionnaires ce qui nous a permis d'éclaircir certains points soulevés au moment de la lecture.

3.3. Validité externe :

Vue le manque d'études similaires à la nôtre, nos résultats n'ont pas pu être comparés.

CONCLUSION

CONCLUSION

Notre étude était orientée vers une population estudiantine à la dernière année d'étude des sciences médicales à la faculté de médecine, université de Tlemcen.

Cette étude confirme la méconnaissance des organismes de l'éthique universitaire et de sa réglementation « la charte de déontologie et de l'éthique universitaire » ; elle affirme l'ignorance de certains droits et devoirs de l'apprenant universitaire dans la faculté ; et elle jette la lumière sur la nature des relations entre les acteurs de l'éthique universitaire, qualifiées comme complexes, génératrices de problèmes éthiques et à l'origine d'incompréhension et d'inquiétude pour l'apprenant.

Ce constat concerne les apprenants des trois départements « médecine, pharmacie et chirurgie dentaire ».

Il est établi que les constats négatifs sont liés à la méconnaissance de l'éthique et de ces obligations, mais aussi aux manques de communication, d'information et de respect de l'autre qui devrait t'être considéré comme un partenaire réel par ces actes et ces engagements.

Ce travail peut être considéré comme un complément à d'autre travail, réalisé chez les enseignants hospitalo-universitaire de la faculté de médecine de Tlemcen ; il constitue un constat permettant aux acteurs de l'éthique universitaire « facilitateurs, apprenants et administrateurs » de comprendre et en même temps d'agir conformément aux recommandations de la charte ; et aux institutions d'élaborer une approche plus claire sur cette éthique afin d'assurer le mieux possible leur mission.

Il pourrait servir comme une référence à la tutelle pour rehausser la dimension éthique dans la formation des facilitateurs et la qualité des rapports inter acteurs en milieu universitaire.

L'enseignant « le facilitateur » et l'administrateur, sont des professionnels.

L'étudiant « l'apprenant » est un adulte.

L'enseignement est acte intellectuel, source de responsabilités « individuelle, professionnelle et sociale », tout simplement être responsable de soi et des autres, c'est prendre en compte la particularité de de l'autre et participer à son épanouissement au sein de la société, tout en restant fidèle à ce que l'on est et à ses convictions.

RECOMMENDATIONS

RECOMMANDATIONS

- 1) L'éthique universitaire, est un ensemble de repaires garantissant des relations simples, claires et justes entre les différents acteurs de l'université, permettant aux apprenants d'apprendre, échanger et s'épanouir dans leur société, connaître cette éthique est essentiel, et l'appliquer dans le quotidien est nécessaire.
- 2) L'étudiant est acteur incontournable dans le développement de la pédagogie et la recherche à l'université, sa participation permettrait de lui responsabiliser en lumière de ses droit et ces devoirs dictés par la charte de la déontologie et là l'éthique universitaire Algérienne.
- 3) Le respect mutuel est une pierre consolidant les relations entre les étudiants et leurs enseignants dans le milieu universitaire.
- 4) L'enseignant est un facilitateur, il est responsable selon des principes éthiques, à accomplir sa mission, celle de contribuer à l'épanouissement de l'étudiant dans la société.
- 5) Intégrer l'éthique et la charte d'éthique universitaire dans les programmes de formation continue pour les enseignants.
- 6) Communiquer les droits et les devoirs de l'étudiant, inclus dans la charte de la déontologie et l'éthique universitaire, sur des plateformes accessibles aux étudiants.
- 7) Faire participer les étudiants dans les décisions locales, faisant à améliorer la qualité de l'apprentissage à l'université.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

1. Kerrouche, Oussama. « L'éthique professionnelle En Pédagogie médicale à la faculté De médecine de Tlemcen », s. d., 67.
2. Weinstock, Daniel M. « L'éthique universitaire ». In Profession éthicien, 15-39. Profession. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. <http://books.openedition.org/pum/116>.
3. Fave-Bonnet, Marie-Françoise. « Éthique et évaluation des étudiants à l'université », 13-36, 2015.
4. Prairat, Eirick. « Vers une déontologie de l'enseignement ». Éducation et didactique 3, no vol 3-n°2 (1 juin 2009): 113-31. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.485>.
5. Moreau, Didier. « L'éthique professionnelle des enseignants : déontologie ou éthique appliquée de l'éducation ? » Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ere nouvelle Vol. 40, no 2 (2007): 53-76.
6. Galchet, François. « Ethique et déontologie de l'enseignement », s. d., 11.
7. Gohier, Christiane, Luc Desautels, Jacques Joly, France Jutras, et Jean Gabin Ntebutse. « Les préoccupations éthiques des enseignants de l'ordre collégial : une enquête en ligne ». McGill Journal of Education 45, no 3 (7 juin 2011): 429-50. <https://doi.org/10.7202/1003571ar>.
8. « scolimed_18.pdf ». Consulté le 21 novembre 2020. http://fmed.univ-tlemcen.dz/ressources/documents/scolimed_18.pdf.
9. « v21_n03_189.pdf ». Consulté le 21 novembre 2020. https://formation-profession.org/files/numeros/6/v21_n03_189.pdf.
10. Estrela, Maria-Teresa. « Déontologie et formation morale des enseignants ». Recherche & formation 9, no 1 (1991) : 45-55. <https://doi.org/10.3406/refor.1991.1042>.
11. Kahn, Pierre. « Réflexions générales sur l'éthique professionnelle enseignante ». Recherche et formation, no 52 (1 juin 2006) : 105-16. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.1229>.
12. Pachod, André. Quels enseignants pour quels élèves : Rapports de commission et textes officiels, 1945-2003. Harmattan, 2007.
13. Brazeau-Lamontagne, Lucie, Jacques Barrier, et Somian Ehua. « Application de la charte de l'éthique des facultés de médecine : définition des premières orientations stratégiques ». <http://dx.doi.org/10.1051/pmed:2006024> 7 (1 février 2006). <https://doi.org/10.1051/pmed:2006024>.
14. mesrs.dz « Chapitre2 : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ». Consulté le 21 novembre 2020. <https://www.mesrs.dz/fr/chapitre2>.
15. mesrs.dz Statut étudiant : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ». Consulté le 21 novembre 2020. https://www.mesrs.dz/fr_FR/statut-etudiant.
16. mesrs.dz « 18 FR.pdf ». Consulté le 21 novembre 2020. https://services.mesrs.dz/DEJA/fichiers_sommaire_des_textes/18%20FR.PDF.

17. mesrs.dz « 109 C+3 FR.pdf ». Consulté le 21 novembre 2020. https://services.mesrs.dz/DEJA/fichiers_sommaire_des_textes/109%20C+3%20FR.pdf.
18. joradp.dz « F1999024.pdf ». Consulté le 21 novembre 2020. <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/1999/F1999024.pdf>.
19. <http://donnezdusens.fr/la-librairie-du-site/methodo-le-guide-ultra-pratique-pour-vous-accompagner-dans-lelaboration-de-vos-ecrits-universitaires/>.
20. DecretExecutifN13-306du31_08_13_STAGES_ETUDIANTS_FR.pdf

ANNEXES

Annexe 1

Questionnaire destiné aux étudiants en sciences médicales Faculté de médecine, université de Tlemcen.

À propos de notre enquête :

Elle s'intitule dans le cadre d'un projet de mémoire pour obtention du diplôme de docteur en médecine.

Ce mémoire a pour titre : « L'éthique de l'apprentissage en science médicale, une réflexion sur les droits et les devoirs de l'étudiant à travers la charte de déontologie et d'éthique universitaires à la faculté de médecine de Tlemcen ».

Les données recueillies lors de l'enquête nous permettront d'identifier vos connaissances dans l'éthique dans l'enseignement de la médecine, sur la charte de déontologie et d'éthique universitaire algérienne et de découvrir leur application dans votre cursus.

Les étudiants s'exprimeront sur leurs points de vue sur les relations enseignants-étudiants, étudiants-étudiants et étudiants-administration et sur leurs droits et leurs devoirs à la faculté.

Confidentialité : Toutes les informations recueillies au cours de cette enquête seront traitées de manière confidentielle.

Elles seront combinées avec celles d'autres étudiants pour donner des résultats totaux et des moyennes, où aucun étudiant particulier ne pourra être identifié.

Questions :

1. Quel est votre département d'études :
 - a. Médecine.
 - b. Chirurgie dentaire.
 - c. Pharmacie.
2. Quel est votre cycle d'étude universitaire :
 - a. Prés clinique.
 - b. Clinique.
 - c. Interne.
3. Vous avez une idée sur les éléments suivants ? *Sélectionnez une seule réponse par ligne.*

	Non aucune idée	Quelques notions théoriques	Oui appliqué au travail
Morale			
Ethique			
Ethique universitaire			

4. Est-ce que vous êtes informés sur l'éthique de l'enseignement de la médecine ?
 - a. Vous n'êtes pas du tout informé.
 - b. Vous êtes peu informé mais ça ne vous intéresse pas.
 - c. Vous êtes informé et ça vous intéresse.
 - d. Vous êtes bien informé et vous n'êtes pas d'accord.

5. Connaissez-vous ? *Sélectionnez toutes les réponses appropriées dans chaque ligne.*

	OUI	NON
Le comité local d'éthique et de déontologie universitaire		
La charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne		
Le statut de l'étudiant		

6. Si vous avez une idée ! à votre avis la charte d'éthique et de déontologie universitaire est :
 - a. Comporte des droits et des devoirs de l'étudiant.
 - b. Des règles à respecter dans le milieu universitaire.
 - c. Des textes juridiques qui gèrent l'université.
7. Si je vous parle du chapitre « étudiant » dans la charte d'éthique et de déontologie universitaire en Algérie ? quelle sera votre réaction ?
 - a. J'ai entendu parler mais c'a m'intéresse pas.
 - b. J'ai une idée et c'a m'intéresse.
 - c. Aucune idée, ça existe ?
8. Est-ce que vous connaissez vos droits à l'université ?
 - a. Non
 - b. Si oui, citer 03 :
 - i.
 - ii.
 - iii.
9. Est-ce que vous connaissez vos devoirs à l'université ?
 - a. Non
 - b. Si oui, citez-les :
 - i.
 - ii.
 - iii.
10. A votre avis la relation enseignant-étudiant, est basée sur ?
 - a. Le sens de responsabilité.
 - b. Le respect mutuel.
 - c. Selon un contrat de rendement pédagogique.
11. Au cours de votre cursus universitaire, est-ce-que vous étiez confronté à un problème d'ordre éthique à la faculté ?
 - a. Non jamais.
 - b. Si oui, lequel « sans cité des noms » :

Annexe 2



Statut de l'étudiant universitaire

Qui est étudiant ?

Est étudiant tout candidat à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur régulièrement inscrit (enlever le point.) dans un établissement d'enseignement supérieur pour suivre un cycle de formation supérieur dont la condition d'accès requise est au moins le diplôme du baccalauréat sanctionnant la fin des études secondaires ou un titre étranger reconnu équivalent. Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur sont fixées chaque année universitaire par une circulaire ministérielle et explicitées dans un guide de l'étudiant fournis à tous les nouveaux bacheliers.

De quoi bénéficient les étudiants ?

Les étudiants bénéficient des services d'enseignement, de recherche et de diffusion des connaissances, des activités culturelles et sportives.

Les étudiants régulièrement inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur, bénéficient, au titre de la contribution à la concrétisation du principe de la justice sociale, de bourses d'enseignement et/ou d'aides indirectes de l'Etat selon les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Ces bourses d'enseignement à payer tous les trois mois, sont consenties sous conditions, selon les revenus annuels des parents, afin d'aider l'étudiant durant son cursus et de lui permettre de bénéficier des prestations d'œuvres universitaires dispensées par des institutions et organismes spécialisés créés à cet effet.

Quel est le dossier à fournir pour bénéficier de la bourse ?

Le dossier se compose des pièces suivantes :

- Formulaire d'informations remis par l'administration,
- Une copie du baccalauréat,
- Une copie du certificat de scolarité de l'actuelle année universitaire,
- Acte de naissance,
- Certificat de nationalité pour l'étudiant ou les parents nés à l'étranger,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse de l'étudiant,
- Deux photos d'identité,
- Un chèque CCP barré de l'étudiant,
- Relevé des émoluments des parents,

En ce qui concerne les parents salariés :

- Fiche de paie annuelle des parents,
- Certificat de ne pas être soumis à l'impôt,

Les parents non-salariés ou chômeurs :

- Certificat de non-activité,
- Certificat de ne pas être soumis à l'impôt,

Les parents commerçants ou artisans :

- Certificat de revenus des commerçants remis par les impôts
- Certificat de ne pas être soumis à l'impôt net de la dette,

Les parents retraités :

- Relevé de la retraite,
- Certificat de ne pas être soumis à l'impôt,

Les parents décédé ou divorcés :

- Le certificat de décès des parents décédés,
- Un certificat attestant le jugement de divorce.

Les étudiants bénéficient du régime de sécurité sociale et des mesures de prévention et de protection sanitaires, selon les conditions fixées dans la législation en vigueur. Ils peuvent bénéficier de l'hébergement dans une résidence universitaire, de la restauration et du transport.

L'attribution de la chambre de résidence universitaire pour les étudiants dépend des capacités d'accueil disponibles au niveau de la résidence universitaire.

Quel sont les conditions pour bénéficier de la résidence universitaire ?

Peuvent bénéficier de la résidence universitaire : Les étudiants qui vivent à une distance de 50 km ou plus des établissements universitaires de leur inscription pour les garçons, et 30 km et plus pour les filles, et il y a une exception pour les zones géographiques difficiles.

Quel est le dossier à fournir pour bénéficier de la résidence universitaire :

Le dossier se compose de :

Formulaire d'informations remis par l'administration,

Une copie du baccalauréat

Copie du certificat d'inscription,

Acte de naissance,

Certificats médicaux (général et thoracique),

(04) enveloppes timbrées adressées au nom de l'étudiant,

(04) photos d'identité,

Certificat de résidence,

Qui peut bénéficier des repas aux restaurants universitaires ?

Tout étudiant résidant dans une cité universitaire ou non peut bénéficier des repas sur simple présentation de la carte d'étudiant.

Les étudiants bénéficiant de prestations d'œuvres universitaires sont soumis au règlement intérieur de l'établissement qui les leur dispense.

Annexe 3

La charte de la déontologie et l'éthique de l'université

Les Droits et Devoirs de l'Étudiant

L'étudiant doit disposer de toutes les conditions possibles pour évoluer harmonieusement au sein des établissements d'enseignement supérieur. Il a de ce fait des droits qui ne prennent leur sens que s'ils sont accompagnés d'une responsabilité qui se traduit par des devoirs.

Les Droits

L'étudiant a droit :

- aux informations concernant la structure d'enseignement supérieur à laquelle il appartient, notamment son règlement intérieur.
- à la liberté d'expression et d'opinion dans le respect des règles régissant les institutions universitaires.
- au respect et à la dignité de la part des membres de la communauté universitaire.
- à la sécurité, à l'hygiène et à la prévention sanitaire nécessaires aussi bien dans les universités que dans les résidences universitaires.
- à un enseignement et à un encadrement de qualité fondé sur des méthodes pédagogiques modernes et adaptées.

L'étudiant a droit

- à une évaluation juste, équitable et impartiale.
- Il a donc le droit de présenter un recours s'il s'estime lésé dans la correction d'une épreuve.

L'étudiant en post-graduation :

- à droit à une formation à la recherche par la recherche ainsi qu'à des mesures de soutien.
- Les programmes de la formation ainsi que des modules y afférents doivent être communiqués à l'étudiant dès le début de l'année.
- Les cours doivent lui être accessibles sous forme de syllabus.
- La remise des notes accompagnées du corrigé et du barème de l'épreuve ainsi que la consultation de copie doivent être impératives.

L'étudiant a accès à la bibliothèque, au centre de ressources informatiques et à tous les moyens matériels nécessaires à une formation de qualité.

L'étudiant élit ses représentants aux comités pédagogiques sans entrave ni pression.

L'étudiant peut créer, conformément à la législation en vigueur, des associations estudiantines à caractère scientifique, artistique, culturel et sportif. Ces associations ne doivent pas s'immiscer dans la gestion administrative des institutions universitaires en dehors du cadre fixé par la réglementation en vigueur.

L'étudiant, qu'il soit national, étranger ou réfugié, ne doit subir aucune discrimination fondée sur le genre, les convictions religieuses, les opinions politiques, l'appartenance ethnique ou à une minorité, les origines sociales, la maladie et le handicap. De même qu'il ne doit subir aucun harcèlement psychologique (moral) ou sexuel.

Les Devoirs de l'Étudiant

– L'étudiant :

- Est dans l'obligation de fournir des informations exactes et précises lors de son inscription et de s'acquitter de ses obligations administratives envers l'établissement.
- doit respecter le règlement intérieur de l'établissement, la réglementation en vigueur et la charte de déontologie et d'éthique.
- doit respecter la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire.
- doit respecter le droit des membres de la communauté universitaire à la libre expression et d'opinion.
- doit s'interdire d'entraver le bon fonctionnement de l'établissement, notamment par la fermeture des voies d'accès aux structures d'enseignement et de recherche.
- doit respecter en conséquence le droit de tous les membres de la communauté universitaire d'accéder à l'exercice de leurs activités et fonctions.
- doit porter une tenue vestimentaire digne de son statut d'étudiant.
- doit faire preuve de civisme dans et en dehors de l'enceinte universitaire.
- doit préserver les locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement.
- doit respecter les résultats des jurys de délibération qui sont souverains.
- s'interdit de recourir à la fraude et au plagiat.
- Les sanctions qu'il encourt, prévues par la réglementation en vigueur et le règlement intérieur de l'établissement, sont du ressort du conseil de discipline et peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

Annexe 4

L'engagement spécifique aux étudiants

« Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique »

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONSEIL DE DEONTOLOGIE ET D'ETHIQUE UNIVERSITAIRES

ENGAGEMENT SPECIFIQUE AUX ETUDIANTS

Je soussigné
(inscrit en.....),
au sein de l'établissement.....
.....

Déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives aux droits et devoirs des étudiants telles que consacrées par la charte de déontologie et d'éthique universitaires (édition de 2020) et m'engage en conséquence au strict respect de sa lettre et de son esprit et ce, en toutes circonstances.

Fait à, le

Signature

RESUME :

Introduction : L'enseignement universitaire obéit à des principes, dont l'observation et le respect s'imposent. Il fait intervenir plusieurs acteurs : l'étudiant, l'enseignant, et l'administration ; qui travaillent dans le respect et participent mutuellement à l'accomplissement des règles assurant l'apprentissage dans un milieu scientifique et intellectuel. Il est important que l'étudiant qui se destine aux études universitaires, s'imprègne à un comportement exemplaire et prenne connaissance des valeurs éthiques et s'engage à les appliquer dans son parcours de graduation. Actuellement il est constaté un déficit relationnel entre le facilitateur « l'enseignant » et l'apprenant « l'étudiant » avec pour conséquences une confiance altérée, et des résultats pédagogiques qui ne sont pas satisfaisants.

La question qui se pose est la suivante : où se situe le problème ?

Objectif : notre objectif est de contribuer à connaître la charte de la déontologie et de l'éthique dans l'apprentissage de la médecine, en milieu universitaire et de décrire la dimension éthique dans la formation apprenants et dans les rapports avec les acteurs de l'enseignement.

Matériel et méthodes : Nous avons mené une étude descriptive et qualitative puisqu'il s'agit d'un état des lieux, réalisé à partir d'une enquête qui a été menée auprès des étudiants de la dernière année d'étude en sciences médicales, elle a été orientée sur l'identification des connaissances dans l'éthique de l'enseignement de la médecine à la faculté de médecine de Tlemcen, essentiellement la charte de déontologie et d'éthique universitaire algérienne et leur application dans leur cursus.

Résultats : Une partie non négligeable des étudiants n'avaient aucune notion sur la morale et sur l'éthique à l'université. Alors que la charte de la déontologie et de l'éthique universitaire Algérienne, était pour la majorité une découverte. Une partie majoritaire des étudiants ignorent l'existence d'un statut de l'étudiant. Pour les droits de l'étudiant à l'université, chacun d'eux a énuméré certains droits, tels que la liberté d'expression et de réclamation, le droit à une formation de qualité et des épreuves pédagogiques bien organisées, l'égalité entre les étudiants. Pour les devoirs l'ensemble des étudiants qui les connaissait, sont parvenus à identifier le respect des enseignants et des fonctionnaires de l'université, l'assiduité, le respect des mesures de sécurité et d'hygiène au sein de la faculté, le port de vêtements adéquats, avoir un bon comportement, et le devoir de bonne conduite durant les épreuves pédagogiques. Les étudiants qui ont accepté de répondre à notre question sur un éventuel problème d'ordre éthique confronté à la faculté durant leur cursus universitaire, ont été précis sur le manque du respect par les enseignants, la fréquence des corrigés type, non conformes des épreuves d'évaluation.

Conclusion : Notre étude était orientée vers une population estudiantine à la dernière année d'étude des sciences médicales à la faculté de médecine, université de Tlemcen. Elle confirme la méconnaissance des organismes de l'éthique universitaire et de sa réglementation « la charte de déontologie et de l'éthique universitaire » ; elle affirme l'ignorance de certains droits et devoirs de l'apprenant universitaire dans la faculté ; et elle jette la lumière sur la nature des relations entre les acteurs de l'éthique universitaire, qualifiées comme complexes, génératrices de problèmes éthiques et à l'origine d'incompréhension et d'inquiétude pour l'apprenant. Elle pourrait servir comme une référence à la tutelle pour rehausser la dimension éthique dans la formation des facilitateurs et la qualité des rapports inter acteurs en milieu universitaire.

Mots clé : éthique universitaire, charte, droits, devoirs, enseignant, étudiant.

ABSTRACT :

Introduction: University education obeys principles, which must be observed and respected. It involves several actors: the student, the teacher, and the administration; who work with respect and mutually participate in the fulfillment of the rules ensuring learning in a scientific and intellectual environment. It is important that the student, who is destined for university studies, becomes immersed in exemplary behavior, becomes aware of ethical values, and undertakes to apply them in his graduation process. Currently there is a relational deficit between the facilitator "the teacher" and the learner "the student" with the consequences of impaired confidence, and educational results that are not satisfactory. The question is : where is the problem?

Objective: our objective is to contribute to knowing the charter of professional conduct and ethics in the learning of medicine, in a university environment and to describe the ethical dimension in the training of learners and in the relations with the actors of the education.

Material and methods : We conducted a descriptive and qualitative study since it is an inventory, made from a survey that was conducted among students of the last year of study in medical sciences, it was directed towards the identification of knowledge in the ethics of teaching medicine at the Faculty of Medicine of Tlemcen, essentially the charter of professional conduct and Algerian university ethics and their application in their curriculum.

Results: A significant part of the students had no concept of morality and ethics at university. While the charter of ethics and Algerian university ethics, was for the majority a discovery. A majority of students are unaware of the existence of a student status. For the rights of the student at the university, each of them listed certain rights, such as freedom of expression and of complaint, the right to quality training and well-organized educational tests, equality between students. For homework, all the students who knew them, managed to identify respect for teachers and university officials, attendance, compliance with safety and hygiene measures within the faculty, wearing appropriate clothing, good behavior and the duty of good conduct during educational tests. The students who accepted to answer our question on a possible ethical problem faced by the faculty during their university course, were specific about the lack of respect by the teachers, the frequency of standard corrected, non-compliant tests of Evaluation.

Conclusion: Our study was oriented towards a student population in the last year of study of medical sciences at the Faculty of Medicine, University of Tlemcen. It confirms the lack of knowledge of university ethics bodies and its regulations "the charter of ethics and university ethics"; it affirms the ignorance of certain rights and duties of the university learner in the faculty; and it sheds light on the nature of the relationships between the actors of university ethics, qualified as complex, generating ethical problems and at the origin of misunderstanding and concern for the learner. It could serve as a reference to supervision to enhance the ethical dimension in the training of facilitators and the quality of relationships between actors in the university environment.

Keywords: university ethics, charter, rights, duties, teacher, student